

terre d'Oc

HAUTE PROVENCE



Communication sur le progrès



Novembre 2020



Network France
WE SUPPORT



ZA La Tranche • 04180 Villeneuve • 04 92 79 40 20 • contact@terredoc.com

www.terredoc.com

SOMMAIRE

Les objectifs de développement durable.....	3
Engagement.....	4
Historique.....	5
terre d'Occident : né du talent des femmes	6
les droits de l'homme	7
PRINCIPES 1 & 2	
Nos politiques équitables	8
Nos partenariats durables.....	12
Promouvoir les démarches de commerce équitable.....	13
Actions au Burkina Faso	14
Actions au Vietnam.....	17
Actions au Maroc.....	19
Actions en Afrique du Sud.....	21
Nos actions 2019/2020	22
Normes du travail	23
PRINCIPES 3, 4, 5 & 6	
La qualité de vie au travail.....	23
Le social en quelques chiffres.....	25
Management & séminaires	26
La sécurité dans l'entreprise	27
Nos actions 2019/2020	29
Environnement	30
PRINCIPE 7 : APPLIQUER L'APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT	
Politique environnementale.....	30
Précautions liées aux produits	31
Achats responsables	34
Transport en ferroutage.....	35
PRINCIPE 8 : PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	
Certification ISO 14001 depuis 2009	36
1 % pour la planète	37
Dépistage du glyphosate	39
Compensation carbone	39
France Nature Environnement 04	40
Lutte contre le gaspillage alimentaire : Too good to go et don en nature	41
Formation des salariés au thé.....	42
Les indicateurs : GES, déplacements, transport, déchets, énergies, eau, biodiversité	43
Communication et sensibilisation des parties prenantes	52
PRINCIPE 9 : FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT	
Energie renouvelable.....	54
Outil de palettisation	54
Outil BEE.....	55
Opération gagnant à tous les coûts	55
Concours terre d'Elles, un concours pour l'entreprenariat féminin.....	56
Nos actions 2019/2020	57
Lutte contre la corruption	58
PRINCIPE 10 : AGIR CONTRE LA CORRUPTION SOUS TOUTES SES FORMES, Y COMPRIS L'EXTORSION DE FONDS ET LES POTS-DE-VIN	
Charte partenariale	58
Normes SA 8000.....	59
Conclusion par Valérie ROUBAUD.....	60

Les objectifs de développement durable



ODD1 - Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.



ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.



ODD3 - Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.



ODD4 - Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



ODD5 - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.



ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.



ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



ODD9 - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



ODD10 - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.



ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



ODD12 - Établir des modes de consommation et de productions durables.



ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.



ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols, et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.



ODD17 - Des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile.

Engagement

Depuis sa création, terre d'Oc s'est engagée sur les chemins du développement durable à travers le commerce équitable et le respect de l'environnement...

Si la mondialisation entraîne des déséquilibres injustes, nous essayons tous les jours d'en faire émerger des aspects positifs parce que, pour nous, derrière chaque produit fabriqué et commercialisé se cachent toujours de belles histoires humaines, de merveilleux savoirs et c'est en allant à la rencontre des producteurs et de leurs savoir-faire, en étant à leur écoute, que nous pouvons développer des produits porteurs de sens...

Dans cette logique, nous avons souhaité confirmer notre engagement en adhérant au Pacte Mondial, nous nous engageons ainsi à nous mobiliser et à tout mettre en œuvre pour appliquer ses dix valeurs fondamentales.

Comme chaque année, nous avons choisi d'illustrer l'ensemble des principes du Pacte Mondial: les principes n° 1, 2 relatifs aux droits de l'homme, les principes 3, 4, 5 et 6 relatifs aux normes du travail, les principes 7, 8 et 9 relatifs à l'environnement et le principe 10 relatif à la lutte contre la corruption.

Dans le contexte de la COVID, nous avons comme beaucoup été touchés par les conséquences et la mise en place d'une réorganisation pendant la première vague de confinement au printemps. Mais aujourd'hui, au cœur de la deuxième vague, et face au besoin encore plus pressant de changer nos habitudes et notre marche en avant « du tout à tout prix », nous sommes plus que jamais persuadés que le changement viendra de nous, entrepreneur et de vous, citoyen. Par une prise de conscience de tous, et des actes concrets au quotidien!

Valérie Roubaud
Novembre 2020



Valérie ROUBAUD & Patrick LIONS

fondateurs de terre d'Oc

Historique

terre d'Oc est fondée en 1995 en Haute-Provence, suite à une rencontre avec les deux fondateurs de Nature & Découvertes. Les premières productions de l'entreprise reflètent ses origines provençales puisqu'il s'agit de produits autour de l'ocre, que l'on trouve à l'état naturel dans la région d'Apt, et ses propriétés colorantes. Ainsi est imaginée une gamme de coffrets d'ocres, pochoirs, pastels ou encore cadrans solaires...

En 1997, terre d'Oc passe des jaunes et rouges de l'ocre aux senteurs, avec le lancement de la collection Mémoire d'un Instant, qui s'inscrit dans la volonté de marier la Provence avec les parfums de l'Orient.

À partir de 2002 l'entreprise choisit de s'orienter vers les cosmétiques, toujours dans une démarche durable et ouverte sur les autres cultures, avec la marque Beauté du Monde. Des cosmétiques imaginés par des femmes et pour des femmes, inspirés des rituels de beauté issus du monde entier et composés à partir de beurre de karité, d'huile d'argan et de figue de barbarie, issus du Maroc et du Burkina Faso.

Le tout dans une démarche durable et responsable au niveau des produits mais aussi au niveau de la chaîne d'approvisionnement, qui privilégie les fournisseurs respectant les engagements du commerce équitable et les matières premières biologiques. Des produits à la fois agréables et écologiques, pour pouvoir prendre à la fois soin de soi et de l'environnement et faire rimer cosmétique avec éthique.



C'est ensuite le thé qui s'est imposé comme un symbole de partage et d'ouverture au monde, avec le lancement de collections de thé de toutes origines. Présent dans de très nombreuses cultures, le thé est un geste universel d'hospitalité et de partage qui fait l'objet de modes de consommation très variés et qui compte de nombreuses variétés selon les pays. Les thés de terre d'Oc sont issus de toutes les cultures, comme autant d'invitations au voyage : thé noir aux agrumes typique de la Russie, Darjeeling indien, Rooibos vanillé d'Afrique du Sud et bien d'autres. Avec aujourd'hui plus de 42 références de thé, toujours en privilégiant le travail de petits producteurs et productrices pour un sourcing responsable et écologique.

MADE IN PROVENCE

Terre d'Oc, toujours implantée au cœur de la Haute-Provence, a aujourd'hui une triple activité de fabricant de cosmétiques made in France, de transformateur de parfums d'ambiance et d'aromatisation du thé. Tout cela s'inscrit dans une démarche éthique et écologique : l'entreprise bénéficie d'une Certification ISO 14001 pour son système de management environnemental.

Forte de ces engagements communs avec Nature & Découvertes, en 2017 terre d'Oc devient une filiale de Nature & découvertes et en 2019, une filiale du groupe Fnac Darty.



Né du talent des femmes

Pour vous, de la Haute Provence au monde entier, des femmes passionnées et engagées échangent et se rencontrent pour créer les meilleurs thés.

D'un terroir à l'autre, de l'Asie à l'Afrique, des femmes cultivent les théiers et cueillent à la main les bourgeons de printemps selon les traditions ancestrales, d'autres parcourent les contreforts des montagnes pour dénicher les nouvelles récoltes dans les meilleurs jardins bio ou les plantations mythiques.

Pendant ce temps, de l'autre côté de la Méditerranée, en Provence, certaines imaginent et composent des saveurs délicates et raffinées ou créent des recettes au caractère unique.

D'autres dessinent ou remplissent de jolies boîtes de thés chamarrées.

D'autres enfin, versent ce breuvage dans des milliers de tasses, goûtent les récoltes et contrôlent la qualité des feuilles et des arômes!

Depuis 25 ans, par la volonté d'une femme et de son équipe, terre d'Oc travaille dans le respect de la planète et de ses habitants. terre d'Oc porte au plus profond l'engagement pour un vrai commerce équitable, le meilleur du bio et un monde respectueux.

terre d'Oc, né du talent des femmes pour un peu plus d'humanité au quotidien.



Les Droits de l'Homme: principes 1 et 2

Conformément aux **principes 1 & 2**, nous ne nous rendons pas complices de violations des droits de l'homme et nous nous engageons à promouvoir leur protection.

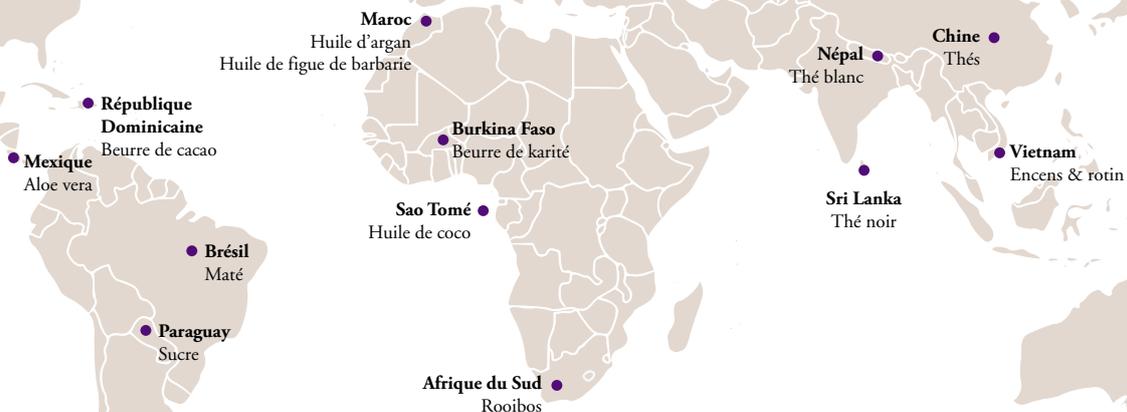
Notre **Politique d'Achats Responsables et Solidaires** basée sur l'adoption des principes du commerce équitable, le développement de partenariats durables avec nos fournisseurs et la réalisation d'audits sociaux reflètent cet engagement. Notre **Charte Partenariale** définit clairement les engagements et attentes de terre d'Oc et partenaires directs en commerce équitable en matière de respect des droits de l'homme. Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 1 - Eliminer l'extrême pauvreté et la faim.

Signature de la charte par nos partenaires:

- mars 2011: Vietnam Plus (rotin, encens, bambou)
- juillet 2013: Coopérative Ajddique (huile argan)
- novembre 2014: APESF (beurre de karité)



Origine de nos matières premières équitables



Notre charte du commerce équitable:

- réalisation de partenariats avec des groupements de productrices, des ONG fortement et activement impliquées dans des projets éthiques auprès des femmes,
- réalisation d'audits sociaux et environnementaux,
- travail sans intermédiaire,
- protection des enfants de l'exploitation,
- sensibilisation des productrices au respect de l'environnement et aux bienfaits de l'agriculture biologique,
- engagement pour des rémunérations justes, des paiements de commande à l'avance.

Fabrication du karité



© Photos Karité François Gondier



Nos politiques équitables

« Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.

Le commerce équitable contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.

Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. » Définition du commerce équitable 2001.

Terre d'Oc inscrit sa politique de commerce équitable dans cette définition, et la formalise avec ses partenaires par :

- La réalisation d'une convention de partenariat avec le producteur/groupement
- La rédaction d'une charte partenariale
- La rédaction d'une charte éthique distribuée à l'ensemble de ses salariés.

La convention de partenariat permet de définir :

- L'objectif commun de partenariat équitable
- Les conditions et obligations de partenariats selon la certification FFL
- Les quantités, cadencement, prix, règlements des matières premières
- La gestion de la communication et du fond de développement
- La gestion des problèmes qualité ou d'approvisionnement
- La politique d'achat et sa définition
- La gestion de la fin de convention

La charte partenariale permet de définir :

- Les engagements de terre d'oc et du partenaire équitable pour améliorer les conditions économiques, sociales et environnementales liées au partenariat équitable.

D'une manière générale, terre d'oc s'engage à :

Favoriser les filières équitables dans sa recherche de nouvelle matière première cosmétique ou alimentaire et favoriser les filières courtes.

Favoriser les petits producteurs lorsque cela est possible et s'ils répondent aux besoins qualitatifs de terre d'oc plutôt que des groupements importants, pour lesquels terre d'oc représenterait un chiffre d'affaire faible.

Favoriser un partenariat sur le long terme afin de permettre au producteur/groupement d'atteindre une autonomie viable et stable, s'appuyant sur un élargissement des marchés.

Pour les filières certifiées équitable ou appliquant un référentiel attesté, étudier les actions sociales et économiques réalisées chez le producteur (résumé du fournisseur) pour améliorer les conditions de vie des travailleurs.

Dans le cas de producteur/groupement travaillant en direct avec terre d'oc, visiter régulièrement le lieu de production et rencontrer les travailleurs pour échanger sur les conditions de travail et de vie et évaluer les besoins du producteur/groupement.

Augmenter le chiffre d'affaire des produits équitables vendus par terre d'oc.

Dans le cas d'un produit multi-ingrédients attesté, certains ingrédients considérés comme étant disponibles sur le marché équitable en qualité et en quantité pourront être utilisés que s'ils sont attestés FFL ou reconnus équivalents. Ces ingrédients sont listés sur fairforlife.com

Afin d'atteindre ses objectifs, terre d'oc met en place un plan stratégique équitable et des indicateurs, mis à jour régulièrement. Un suivi des actions terrain et des actions de communications avec les partenaires est assuré tout au long de l'année.

Terre d'oc s'engage également à communiquer auprès de ses clients et du grand public sur les enjeux du commerce équitable, l'origine des produits et les conditions de travail des producteurs.

Terre d'oc s'engage à soutenir avec la même éthique les filières qui ne seraient plus certifiées pour des raisons justifiées (manque d'effectifs, impossibilité de valoriser les certifications auprès des clients etc).

Fait à VILLENEUVE, le 13 octobre 2017

Valérie ROUBAUD

Présidente de terre d'Oc





RÉFÉRENTIELS “FAIR FOR LIFE” ET “FOR LIFE”

Depuis 2010, terre d'Oc a choisi de faire attester sa démarche en responsabilité sociétale et les filières de certaines matières premières équitables. Nous nous basons depuis 2017 sur les référentiels attestés par Ecocert. La démarche Fair For Life met en place un commerce aux partenariats éthiques, équitables et respectueux à travers des engagements contractuels et précis. Grâce à des partenariats bâtis sur le long terme, une juste rémunération et une meilleure vision des opportunités de développement pour les producteurs sont assurées.

Organisations et entreprises s'engagent dans des relations respectueuses, en s'assurant des bonnes conditions de travail et du respect de l'environnement au sein même, et tout le long de leurs filières.

Les consommateurs peuvent faire de leur acte d'achat, un acte éclairé, en accord avec leurs attentes.

Fair For Life c'est :

- **des exigences claires pour chaque acteur de la filière,**
- **des contrôles efficaces tout en proposant une approche flexible en s'adaptant aux contextes, cultures et traditions locales,**
- **donner une information transparente aux consommateurs sur les exigences et les efforts réalisés pour les respecter.**

Fair For Life n'a pas d'exigence bio, c'est pourquoi terre d'Oc respecte par ailleurs les cahiers des charges biologiques cosmétiques et alimentaires contrôlés par Ecocert.

Le Référentiel Fair For Life s'applique à tout opérateur exerçant une activité à un stade de production, préparation ou distribution de produits agricoles, denrées alimentaires, produits cosmétiques ou textiles, objets artisanaux, détergents et parfums d'ambiance.

Fair For Life a une approche de reconnaissance avec d'autres systèmes de garantie existants et notamment en commerce équitable : FLO Fairtrade, Fair Trade USA, Fair Wild, Naturland Fair, Small Producers' Symbol (SPP).

D'un point de vue social, le référentiel s'appuie sur les conventions fondamentales de l'OIT, les systèmes d'évaluations basés sur l'ISO 26 000 (référentiel RSE), la norme SA 8 000 et le code de l'ETI notamment.

D'un point de vue qualité produit, il encourage à suivre les règlements biologiques nationaux et européens.

Afin de mettre en valeur l'aspect équitable des matières premières et la démarche RSE de nos coopératives partenaires, terre d'Oc a financé les attestations FFL et FL pour la filière argan et karité en 2018 et 2019.

Les entreprises et entités qui travaillent en Commerce Équitable peuvent également être auditées au niveau de la responsabilité sociétale et doivent répondre au cahier des charges for Life. Ce contrôle est effectué par Ecocert qui évalue le niveau atteint.

terre d'Oc a été auditée et attestée selon les procédures de contrôle du programme Fair For Life, programme et attestation pour le commerce équitable et les filières responsables avec un niveau de performance de 96,9 % en Fair For Life en 2019.

Concernant le programme d'attestation pour la RSE (For Life) le niveau de performance obtenu est de 97,1 % en 2019.



LE LABEL ÉQUITABLE DE BIO PARTENAIRE®

BIO PARTENAIRE® est une association qui accompagne ses adhérents dans le développement et le maintien de filières bio, équitable ou solidaire. Le label est attribué sous condition d'une démarche universelle visant la juste rémunération d'une production de qualité pour maintenir les producteurs dans leur activité. Convaincus que le développement social et économique va de pair avec la protection des écosystèmes, cette démarche se base sur une contractualisation sur le long terme et sur l'engagement partenarial permanent.

Les filières sont développées en agriculture biologique pour assurer la pérennité des systèmes de production, l'autonomie des producteurs et la santé humaine.

Cette démarche permet de soutenir les petits producteurs pour qu'ils renforcent leur capacité d'action collective et qu'ils puissent vivre décemment de leur production.

La marque est attribuée sur le respect du référentiel Fair For Life et fait l'objet d'un contrôle annuel.

Aujourd'hui, 3 filières de terre d'Oc en bio et équitable répondent au label Biopartenaire®

1 - Filière karité (beurre) issue du Burkina Faso (Coopérative APES/F).

2 - Filière argan (huile) issue du Maroc (Coopérative Ajddigue).

3 - Filière rooibos (thé) issue d'Afrique du Sud (Khoisan Gourmet).





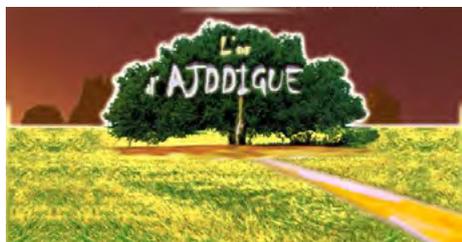
Nos partenaires durables

Parce qu'ils redonnent à l'homme sa place centrale dans les échanges, assurent une juste rémunération du travail des producteurs et garantissent le respect des droits fondamentaux de l'homme, nous intégrons les principes du commerce équitable à notre politique d'approvisionnement.

Depuis 2003, nous développons des partenariats avec de nombreux acteurs dont la philosophie consiste à allier économie, respect des droits de l'homme et écologie.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, COOPÉRATIVES, ETC.

Coopérative Ajddigue
(MAROC)
www.ajddigue.com



Mékong Plus et Viêt Nam plus
(VIETNAM)
www.mekongplus.org
Mekong Créations: www.mekong.plus.com



Groupement APES-F
(Association pour la Promotion Économique et Sociale des Femmes)
(BURKINA FASO)

Khoisan Gourmet
(AFRIQUE DU SUD)
www.khoisantea.com



Promouvoir les démarches de commerce équitable

On ne s'engage pas dans le commerce équitable sans être convaincu du bien fondé de la démarche : c'est avant tout la recherche d'un fournisseur qui agit avec bienveillance avec les producteurs, qui recherche des actions pour améliorer les conditions de travail, de revenu, de vie pour les producteurs et leur famille. C'est avant tout une démarche volontaire par conviction autant pour le groupement que pour nous, « client » et à la fois partenaire du groupement, convaincu que le commerce rime avec partage.

Dans une relation équitable, on reçoit, on donne, on communique :

- nous recevons des matières venues du bout du monde, souvent endémiques, car elles proviennent d'un terroir unique, d'une qualité et d'un savoir-faire particuliers,
- nous recevons un accueil chaleureux, nous partageons des instants de leur vie et des échanges humains forts et émouvants,
- nous donnons un revenu juste aux producteurs, une aide technique, des conseils, du matériel, une prime au développement de la communauté, un engagement sur le long terme en accompagnant les groupements dans la gestion des difficultés,
- nous communiquons mutuellement tout au long du partenariat dans la transparence, dans un souci de satisfaction pour tous, et d'enrichissement mutuel.

Fort de ces constats, il ne reste plus qu'à convaincre nos clients, nos parties prenantes en général, que le commerce équitable est source d'enrichissement humain dans notre environnement quotidien en perpétuelle recherche d'enrichissement financier et matériel.

C'est pourquoi, chaque fois que l'occasion se présente à nous, nous témoignons de nos partenariats en commerce équitable.

- 23 mai 2019 : présentation des filières équitables aux salariés de Nature & Découvertes au siège à Versailles. Participation des chefs produits, responsables achats, service développement durable, Fondation Nature & Découvertes et salariés des services communication et ressources humaines.
- 21 juin 2019 : présentation des partenariats lors de l'Assemblée Générale des membres d'Aval Bio Sud à Entraigues sur la Sorgue. Aval Bio Sud est une association regroupant 35 entreprises de transformation et distributeurs de produits bio en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nos actions au Burkina Faso

L'association APES/Femmes de Kombissiri compte 216 membres dont 184 femmes.

Les missions de l'association sont multiples :

- favoriser la solidarité entre les femmes rurales du Burkina Faso,
- sensibiliser les femmes aux problèmes de développement rural,
- lutter pour la promotion de la santé maternelle et infantile, le planning familial, développer l'entraide et la solidarité et travailler à l'auto promotion et l'autonomisation des femmes.

La récolte de noix de karité et la transformation en beurre de karité est une des activités principales du groupement: en plus d'une quarantaine de femmes occupées par la transformation en beurre, 3 villages dans un rayon de 8 km de Kombissiri sont impliqués dans la collecte et le pré-traitement des noix et amandes de karité. Les femmes revendent les noix à l'association de Kombissiri, cela représente 132 femmes collectrices directes de karité.

Depuis 2013, terre d'Oc a choisi d'aider le groupement à moderniser sa production de beurre et à obtenir la certification biologique. En parallèle, terre d'Oc les a aidé à obtenir une attestation FFL en commerce équitable.

Depuis 2013, nous avons importé plus de 37 tonnes de beurre de karité pour les besoins de notre gamme cosmétique au karité et la production de nos bougies de senteur.

Visite au groupement de beurre de karité (février 2018).



Echanges des femmes sur les conditions de travail et de vie, mécanisation, puits, plantation d'arbres... La discussion est fructueuse.



Discussion en aparté avec des femmes.

PROJET DE JARDIN PAAGA AU BURKINA

Nous avons soutenu KYNAROU au 1 % pour la planète en 2018 pour l'installation de puits et des travaux d'assainissement au Burkina. Lors de sa visite à terre d'Oc, l'équipe nous a proposé de visiter le groupement de beurre de karité et d'évaluer le soutien technique qu'il pourrait lui apporter. Nous avons évoqué le souhait des femmes de mettre en place un jardin, sur un terrain disponible.

Quelques mois plus tard, fin 2019, le dossier PAAGA « femmes épanouies » voyait le jour : après visite sur le terrain et discussion avec Fatimata, la Présidente, Kynarou a monté le dossier de recherche de financement pour le projet PAAGA qui s'articule autour de plusieurs **actions complémentaires mais pouvant être menées individuellement** :

- élargir les champs de compétences de l'APES/Femme et de ses membres à l'agriculture bio avec le montage d'un jardin biologique,
- améliorer les conditions de travail des femmes de l'APES/Femmes dans les unités de production de beurre de karité en termes d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement,
- renforcer les capacités des femmes en termes d'activités d'auto-prise en charge et de santé.



Visite de l'équipe internationale (Inde, Madagascar, France et Burkina) de Kynarou mai 2019.



Portrait de femmes



Fatima,
présidente du groupement.

Kynarou a présenté le projet lors des Rencontres des Associations et Philanthropes (RAP) à Paris en octobre dernier du 1 % pour la Planète afin de rechercher des fonds.

Grâce à Ekibio et à terre d'Oc, membres du 1 % qui ont soutenu le projet aux RAP, les travaux devraient commencer au printemps 2021 avec la réalisation du forage, mais nous avons besoin de plus de financement pour réaliser les autres phases du projet, ce n'est qu'un début !

PRIME AU COMMERCE ÉQUITABLE

La prime s'élève chaque année à 5 % des achats de beurre de karité au groupement.

Les femmes décident en Assemblée Générale de son utilisation selon leurs besoins et les conseils d'Amidou OUATTARA, notre contact sur place. Au printemps 2019, lors de l'assemblée, les femmes ont décidé d'utiliser la prime pour des activités génératrices de revenus comme l'élevage de poules. Il a identifié un élevage de volaille dans un village voisin (Kalpongo) réalisé par des femmes qui en font leur activité et qui tirent de grands bénéfices permettant de prendre en charge les frais de scolarité des enfants, la santé, l'alimentation, les vêtements et même l'acquisition des moyens de déplacement à partir de cet élevage.



Distribution des poules en juin 2019.

Une rencontre a eu lieu le 8 juin 2019 entre le groupement et les femmes du village de Kalpongo dans la commune de Douougou, province du Bazèga.

Elles ont fait l'historique de leur groupement d'élevage des poules locales qui existe depuis quatre ans dans leur village.

Le principe repose sur l'attribution de 6 poules et un coq à quelques femmes, qui, au bout d'une année, donnent 6 poules à d'autres femmes afin de fournir année après année, des poules pour toutes les femmes.

Pour mener à bien le projet, les femmes de Kombissiri ont reçu une formation technique en élevage des poules. Cette formation a été dispensée par le service technique provincial du Bazèga en charge des ressources animales.

La formation a porté notamment sur les besoins sanitaires des poules : vaccinations tous les 3 mois, les déparasiter régulièrement, respecter les normes d'alimentation, veiller à l'hygiène de l'habitat... Il faut également tenir compte des périodes d'éclosion selon la chaleur ou l'humidité du moment.

Ainsi, 6 femmes de Bèbtenga, 12 femmes de Kamsando ont reçu 7 poules et un coq, et 6 de Koassa ont reçus 6 poules et un coq pour démarrer le projet et la reproduction.

Néanmoins, elles doivent faire face aux difficultés liées à l'élevage telles que la maladie des poules et les vols, les empoisonnements...

ACHEMINEMENT AU BURKINA

En 2019, nous avons renouvelé l'envoi de cartons à destination du groupement de Kombissiri : livres scolaires, crayons de couleurs, encyclopédies, livres pour enfants, vêtements, jouets, peluches, chaussures remplissent la vingtaine de cartons que le groupement récupère à Ouagadougou à l'arrivée du container groupé au printemps et à l'automne.

Ce sont les salariés de terre d'Oc qui font un don et qui peut ainsi profiter aux femmes et à leur famille.

En parallèle, un médecin de Villeneuve bénéficie du container pour acheminer des cartons de petit matériel et livres médicaux à l'hôpital de Ouagadougou et le centre de santé de K.KORO.

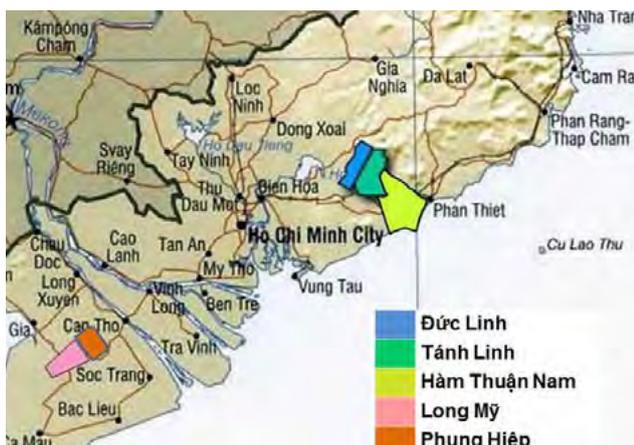


Distribution au groupement.

Nos actions au Vietnam

terre d'Oc s'approvisionne au Vietnam pour les produits de senteur, tels que l'encens, le rotin et les pochons en bambou.

Notre partenaire est une ONG franco-belge : MEKONG PLUS impliquée dans le développement communautaire : microcrédits, amélioration des conditions d'hygiène, mise en place d'ateliers pour apporter un revenu aux plus pauvres, construction de ponts, éducation, agriculture, droits des femmes... 8000 familles à ce jour sorties de la grande pauvreté.



Les ateliers de MEKONG PLUS : Duc Linh : atelier encens, Tân Linh : atelier bambou et Hàm Thuận Nam : atelier de rotin.

Le partenariat avec Mekong Plus (Thien Chi en local), a démarré en 2006 avec le montage de toute pièce d'un atelier d'encens dans la province de Duc Linh et un an plus tard, un atelier de rotin a vu le jour dans la province de Hàm Thuận Nam.

Depuis treize ans, ce partenariat nous entraîne dans une véritable aventure humaine, pour apporter un travail décent et un complément de revenu aux familles les plus pauvres habitant des régions éloignées du Vietnam, aux conditions climatiques difficiles. Un complément de salaire indispensable pour ces familles pauvres dont le revenu pour certains ne dépasse pas 0,5€ par personne et par jour (soit 75€ en moyenne pour une famille de 5 personnes).

REVERSEMENT QUINZAINE ÉQUITABLE MAI 2019

En 2019, terre d'Oc a participé à la Quinzaine du CE en reversant 50 % du prix des encens et capillas vendus dans sa boutique d'usine à l'ONG Mekong plus.

PRIME ÉQUITABLE

En 2019, et fort des enseignements de notre visite en 2018 aux femmes de l'atelier rotin, nous avons décidé de verser une prime en plus du financement des bourses scolaires. Les femmes ont en effet souhaité travailler davantage pour terre d'Oc en fabriquant plus de rotin. Mais nos commandes sont effectuées en fonction des capacités de vente chez nos clients et nous avons donc fait le choix de mieux rémunérer les femmes de l'atelier payées à la tâche avec un don de 1000€.



Ateliers de rotin.

FINANCEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE

Chaque année, nous finançons l'assurance maladie pour les travailleurs du Vietnam.

Cette assurance est octroyée selon les critères de l'ONG partenaire MEKONG PLUS. En fonction de la durée et du volume de travail pour terre d'Oc, 6 bénéficiaires sont issus de la province du Duc Linh (atelier encens) et 12 sont des femmes de l'atelier de rotin à Ham Thuân Nam. Cette assurance représente 31€ par personne pour une année, somme dérisoire pour nous, mais déjà conséquente pour un vietnamien.

Site internet : www.mekongplus.org

DÉFI SPORTIF : DU SPORT POUR FINANCER DES BOURSES SCOLAIRES AU VIETNAM

L'école coûte très cher au Vietnam. Peu d'enfants vont en maternelle car la facture est de 40€ par enfant/mois. Soit la moitié du budget familial pour un ménage très pauvre. Au primaire et jusqu'au secondaire inférieur, les frais sont de moitié (les enfants ne doivent pas être nourris à l'école et il faut moins de personnel qu'en maternelle). Mais au lycée ça se gâte : 1/3 des enfants ne peuvent se permettre le lycée au Vietnam.

C'est la raison pour laquelle terre d'Oc finance chaque année des bourses scolaires, seul moyen durable de sortir les familles de la pauvreté et nous l'avons constaté sur place : les enfants poursuivent des études et peuvent ainsi à leur tour venir en aide à leurs parents.

Chaque année, Mékong Plus donne 3700 bourses de 25€ pour les écoliers ou 50€ pour les collégiens et lycéens.

Lorsque Bernard, directeur de Mekong Plus au Vietnam, nous sollicite en août 2019 pour participer aux activités sportives qui financent des bourses scolaires, nous répondons présents et organisons un défi sportif : **3 000 km à réaliser pour les salariés et leur famille et 3000€ de bourses scolaires seront financées par terre d'Oc. Et pour 3 000 km réalisés via la plateforme AtlasGo, la Fondation Nature & Découvertes doublera la somme.**

C'est ainsi que 34 salariés de terre d'Oc et leur famille se sont mobilisés et ont réalisés sur le mois de septembre **3480 km de marche, course à pieds, natation ou vélo**. Au final, la Fondation Nature & Découvertes a versé 3000€ supplémentaires à Mekong Plus soit au total le financement de **180 bourses scolaires**. Une action solidaire pour le Vietnam mais aussi un énorme élan de mobilisation et d'inertie pendant un mois au sein de l'entreprise.



Maï Thi Thuy et son fils de 10 ans qui bénéficie de la bourse scolaire, lors de notre visite en octobre 2018.



Clément a parcouru 507 km sur le mois : natation, vélo et course à pieds.

Nos actions au Maroc

Visite à la coopérative Ajddigue à Tidzi (Province d'Essaouira) en avril 2019.

Le partenariat avec la coop Ajddigue dure depuis 12 ans et totalise plus de 44 tonnes d'achat d'huile d'argan bio et équitable. Un partenariat historique, né d'un voyage en 2006 avec Marguerite LACOSTE, auditrice RSE pendant lequel la qualité du savoir-faire, la découverte du travail des femmes, la prise de conscience de leurs besoins nous ont convaincu.

Après un premier voyage en octobre 2017, sans traductrice, nous évaluons lors de ces deux jours la force de l'échange et de l'entretien avec les femmes. Sans la barrière de la langue, nous pouvons nous livrer à des entretiens individuels, en groupe, échanger sur leur travail, leur vie quotidienne, leurs difficultés et leur joie de se retrouver chaque jour à la coopérative pour apporter au foyer le revenu de leur travail.

Avril 2019, nous organisons une nouvelle visite avec Marguerite LACOSTE, chargée de former Emmanuelle, responsable développement durable à la pratique des audits sociaux sur le terrain en s'appuyant sur la norme SA 8000. Deux jours complets à la coopérative, accompagnées de Nora, traductrice du berbère, nous permettent d'échanger avec les femmes sur tous les sujets.

L'entretien avec Zahra, gérante de la coop et l'observation de la fabrication de l'huile complètent cette plongée dans l'univers de l'huile d'argan.

De ce voyage, nous retenons un accueil chaleureux, et des moments inoubliables : les femmes ont redécouvert les photos prises à la coop 10 ans plus tôt et s'amuse à se reconnaître, à se moquer les unes des autres, du poids des années, et partagent aussi le souvenir des femmes qui ont quitté depuis la coopérative.

L'après midi, une pause photo à l'ombre d'un arganier se transforme en moment de partage culturel : chants et danses au rythme de percussions improvisées.

C'est aussi la découverte de l'entretien avec quelques femmes et l'appréhension suscitée par l'inexpérience, la peur d'être maladroite, d'être intrusive tant la volonté d'apprendre sur leur vie et le souhait de les aider nous animent. Mais le sourire est la meilleure recette pour initier chaque entretien, et l'écoute, la bienveillance et le respect font le reste. Les femmes se livrent sans retenue, et les entretiens s'improvisent en conversations ouvertes, intimes et sincères.



Entretien avec Fatima (à droite) aidée de Nora traductrice.



Ci-dessus, la maison de Zahra est à quelques kilomètres à pieds de la coopérative, un trajet quotidien de plusieurs heures...

Avant de quitter les femmes, nous demandons si deux d'entre-elles nous accueilleraient chez elle pour nous montrer leur quotidien, leur « chez-soi » et leurs arganiers. Fadma et Zahra sont les premières à se proposer, elles voulaient toutes nous recevoir !

C'est au bout de quelques kilomètres de piste que nous découvrons leur maison, mais aussi leur famille, enfants et petits enfants sous le même toit. Chez Fadma, le petit élevage est autour de la maison et les champs d'arganiers à perte de vue... ici pas de clôture, le respect de la propriété de chaque parcelle.

Fadma nous accueille chez elle autour du traditionnel thé à la menthe, mais aussi des œufs, du beurre, de l'huile, du miel, des fruits secs... Nora traduit les échanges de manière spontanée et dans la justesse du sens de chaque propos...



PRIME AU COMMERCE ÉQUITABLE

Zahra, gérante de la coopérative rassemble chaque année les femmes afin de décider de l'utilisation de la prime versée pour nos achats d'huile d'argan. Les femmes ont choisi depuis 2014 de permettre à chacune de bénéficier de soins dentaires.

C'est donc dans la continuité d'un projet couteux nécessitant plusieurs années, que les femmes bénéficient chacune leur tour des soins dentaires. A fin 2019, 10 femmes ont bénéficié d'un appareillage complet et quelques unes de soins ponctuels. Chaque année, la prime permet aussi aux femmes de voir un médecin pour une visite médicale et de bénéficier si besoin, de médicaments et autres soins.

ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPÉRATIVE

A la suite de notre visite, nous avons proposé à Zahra un accompagnement afin de l'aider à résoudre certaines difficultés identifiées lors de l'audit. Fin 2019, Nora a fait bénéficier la coopérative de ses compétences de consultante en marketing et développement, action financée par terre d'Oc.

Pendant deux jours, elle a travaillé en ateliers avec certaines femmes pour améliorer la gestion quotidienne de la coop, la relation avec les clients, le développement des compétences, l'évaluation de la performance, la communication et mis en place un plan d'actions sur une année.

AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Nous avons fait bénéficier la coopérative d'une aide exceptionnelle fin 2019 afin d'aider les femmes directement. Après consultation des femmes en assemblée, la somme de 2900€ a été distribuée entre toutes les femmes de la coopérative, afin de leur permettre de disposer d'une somme en cas d'urgence personnelle.

Nos actions en Afrique du Sud

Au printemps 2019, Valérie s'est rendue en Afrique du Sud pour sourcer un rooibos inscrit dans une démarche équitable avec les producteurs et contrôlé selon le référentiel Fair For Life.

Des générations d'ethnies Khoi et San utilisent le rooibos pour ses vertus médicinales et la douceur de sa boisson colorée.

Longtemps, l'apartheid ne permettait pas aux ouvriers agricoles de vivre décemment de la récolte du rooibos, un travail d'ouvrier souvent rémunéré en alcool, et pas de quoi nourrir une famille et construire une maison en dur. Heureusement, la fin de l'apartheid a donné l'accès à la terre aux ethnies, jusqu'alors interdite, et les groupements des fermiers permettent de vivre des récoltes et d'aider la communauté.

Notre fournisseur KHOISAN produit et transforme le rooibos, il travaille également avec des producteurs et commercialise leur production. Soucieux de la nécessité de favoriser un meilleur revenu aux petits producteurs, KHOISAN a monté une filière avec un petit producteur de rooibos rouge biologique. C'est auprès de cette filière que terre d'Oc s'approvisionne en rooibos rouge et a mis en place un partenariat.

Chaque achat fait l'objet du versement de la prime au commerce équitable et permet de financer les besoins identifiés début 2019 : les ouvriers proviennent de l'est du pays et ne parlent ni l'anglais ni l'afrikaans : des cours de langues sont organisés ainsi que l'achat d'antennes réseau afin de permettre aux ouvriers de contacter leur famille.

Le fermier est très impliqué dans les actions solidaires et il apporte également son aide aux personnes âgées en distribuant régulièrement des colis à base de produits alimentaires (riz, huile, sucre, conserves) et de couverture et masques COVID. Ainsi 20 personnes de plus de 50 ans de 9 fermes différentes ont reçu un colis en mai 2020.



Le buisson de rooibos.

DÉPISTAGE DE LA TUBERCULOSE

terre d'Oc a souhaité financer dans le cadre du « Fair Friday » en novembre 2019, une action en faveur du producteur de rooibos.

Nous nous sommes engagés à reverser 1€ par boîte de rooibos (FFL ou non) vendue pendant le weekend dans tous les magasins Nature & Découvertes et notre boutique d'usine.



© Photos Hans Pruter

Nous avons proposé une action médicale pour les femmes. Après échange avec Hans, le fermier, sur une action qui lui semblait pertinente, il nous a proposé un dépistage de tuberculose pour les femmes de la communauté.

A travers l'association des travailleurs, nous avons financé le dépistage assuré par une infirmière voisine de Hans avec la mobilisation des fermiers.

Ainsi après évaluation des femmes des fermes et malgré le contexte de COVID 19 en Afrique du Sud, le dépistage a pu avoir lieu le 22 mai auprès de 40 femmes âgées de 16 à 77 ans, issues de 7 fermes. Un cas de tuberculose a été détecté et la jeune femme a pu bénéficier depuis des soins.

22 mai 2020. Johan, fermier voisin accueille les femmes venues pour le dépistage.

Nos actions mises en œuvre en 2019 et 1^{er} trimestre 2020

Tableau des principales **bonnes pratiques sociales**.

Bonnes pratiques	Objectifs	Date prévue	Date réalisée
Poursuite des audits dans les pays du Sud pour connaître les conditions sociales.	Visite de nos partenaires en commerce équitable : coopérative Ajddigue au Maroc.	Avril 2019	Avril 2019
Mise en place de nouvelle filière en commerce équitable.	Visite d'un nouveau partenaire au commerce équitable en Afrique du Sud, producteur de rooibos bio et équitable.	Avril 2019	Avril 2019
Action d'entraide pour les pays du Sud.	Financement de bourses scolaires au Vietnam.	Décembre 2018	Décembre 2018 et décembre 2019
Action d'entraide pour les pays du Sud.	Don dans le cadre de la quinzaine du commerce équitable au Vietnam.	Mai 2019	Juillet 2019
Améliorer les conditions de vie des femmes productrices de beurre de karité.	Don de vêtements, chaussures, livres, peluches et jouets.	Novembre 2019 et mai 2020	Novembre 2019 et mai 2020
Action d'entraide pour le Burkina et les femmes productrices de beurre de karité.	Versement de la prime au commerce équitable.	Juin 2019	Juillet 2019
Action d'entraide pour le Burkina et les femmes productrices de beurre de karité.	Financement de 70 % du contrôle et de l'attestation FFL et bio.	Novembre 2019	Décembre 2019
Action d'entraide pour le Maroc et les femmes productrices d'huile d'argan.	Versement de la prime au commerce équitable pour le programme de soins dentaires.	Juin 2019	Juillet 2019
Action d'entraide pour le Maroc et les femmes productrices d'huile d'argan.	Financement du contrôle et de l'attestation FFL.	Décembre 2018 et 2019	Décembre 2018 et 2019
Action d'entraide pour le Maroc et les femmes productrices d'huile d'argan.	Financement d'un accompagnement par une consultante sur 2 jours et prime exceptionnelle.	Septembre 2019	Novembre 2019
Action d'entraide pour l'Afrique du Sud et les producteurs de rooibos.	Versement de la prime au commerce équitable pour les actions de KHOISAN.	À chaque commande	Réalisé à chaque commande en 2019
Améliorer les conditions de vie des femmes en Afrique du Sud.	Dépistage de la tuberculose.	Mars 2020	Mai 2020
Action d'entraide en France.	Don de jouets à Century 21 pour le Père Noël vert du Secours Populaire	Décembre 2018 et 2019	Décembre 2018 et 2019
Action d'entraide en France.	Don de produits pour des associations solidaires.	Février 2020	Février 2020
Action dans le cadre de la COVID.	Don de produits et don de masques au milieu hospitalier de Manosque, don financier et de produits pour Pain et Partage à Marseille.	Avril 2020	Avril 2020

Les Normes du travail

Principes 3: les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4: l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5: abolition effective du travail des enfants.

Principe 6: élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

La qualité de vie au travail



UN JARDIN COLLECTIF POUR TERRE D'OC

« Et si on faisait un jardin ? » L'idée lancée en mars 2019 a vu le jour pour l'été. Mais pas d'improvisation, un jardin partagé en bio et en permaculture avec des salariés formés, motivés !

Après une formation théorique dispensée par Agribio 04 et une formation pratique chez deux maraîchères locales en mai 2019, nous avons les bases pour commencer.

En 15 jours, les travaux de débroussaillage, désherbage, ratissage, rotovator, fumier, paille se sont enchainés car la nature n'attend pas et toute l'équipe s'est activée pour accueillir les premiers plants. Et c'est le 4 juin que les premières graines de radis ont été semées. En juillet 2019, l'inauguration du « jardin enchanté » s'est faite autour de notre soirée d'été, au son de la guitare et des amplis installés aux pieds des tomates.

Près de 80 m² de légumes et de plantes aromatiques sont aujourd'hui bichonnés par les jardiniers en herbe tout l'été. Les plants sont achetés à 2 km de terre d'Oc en bio. Le jardin, on s'y relaye, on s'y croise, et surtout on s'y retrouve, et comme dit si bien Pierre Rabhi, « en soignant, pansant, animant un fragment de la terre commune, pour notre bien être propre et par conséquent celui de la communauté terrestre ».

Récolte des pommes de terre en septembre 2020.



Le jardin en juillet 2019.

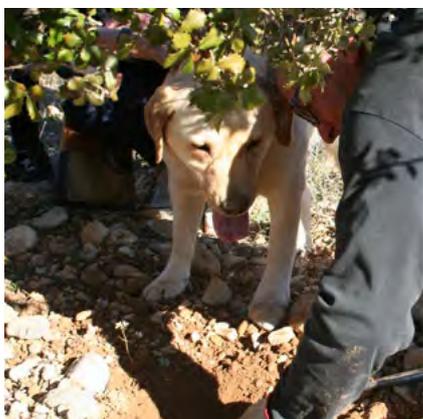




REVUE DE DIRECTION EXTERNALISÉE ET VISITE EXTÉRIEURE

En février 2019, nous avons réalisé comme chaque année la revue de direction de notre système de management environnemental. A terre d'Oc, nous avons nommé un pilote et co-pilote pour chaque processus de l'entreprise afin d'assurer le suivi et l'amélioration à l'échelle des services.

La revue de direction s'est déroulée sur Manosque. Lors de la revue de direction, chaque pilote a présenté l'avancement de son plan d'actions et la revue s'est terminée autour d'une bonne table. L'après midi, nous nous sommes retrouvés sur le plateau de Valensole chez un trufficulteur. Un moment privilégié, autour des chênes et des chiens truffiers excités dès notre arrivée à l'idée de gratter la terre à la recherche des truffes. Très rapidement les chiens s'activent et les truffes apparaissent comme par magie. Un très beau souvenir dans la nature, sous le soleil de Provence et la bonne humeur.



M.MARTINO nous a fait partager son métier et sa relation exceptionnelle avec ses chiens.



28 MARS 2019 : CINÉ-DÉJEUNER



Dans le cadre de la Semaine Sans Pesticides, nous étions 33 salariés à nous réunir dans l'échantillothèque pour visionner le film « Insecticide, mon amour ». Le réalisateur ancien ouvrier viticole, témoigne de l'exposition aux produits chimiques dont il a été victime pour traiter la flavescence dorée, maladie de la vigne. Un court métrage et une enquête qui fait réfléchir sur nos habitudes alimentaires aussi !

GESTION DE LA CRISE COVID

À l'annonce de la pandémie en mars 2020, terre d'Oc a souhaité protéger les salariés avant tout. C'est pourquoi dès le confinement annoncé, les salariés ont été priés de rester chez eux afin de ne pas s'exposer au virus et ne pas risquer de contaminer les collègues de travail et leur famille.

Seuls quelques salariés ont été dans l'obligation de poursuivre une activité sur place occasionnellement pour les besoins des commandes web, mais l'ensemble des salariés de production ont été placés en chômage partiel et en télétravail.

Les salariés des bureaux administratifs et développement de produits ont travaillé au minimum en télétravail afin d'assurer les urgences et avancés de projets. Cette décision s'est accompagnée du complément de salaire par l'entreprise afin de ne pas léser les salariés, face à une situation subie.

Un groupe WhatsApp a permis de maintenir le contact entre tous les salariés, d'échanger sur nos activités quotidiennes, nos recettes de cuisines, nos travaux dans le jardin, l'actualité, la vie de l'entreprise (formations proposées à ceux qui le souhaitent). La direction a fait parvenir à tous les enfants des jouets éco conçus pour occuper les longues journées et prenait régulièrement des nouvelles des salariés par téléphone pour évaluer l'impact du confinement sur le bien-être.

La reprise du travail en présentiel lors du déconfinement s'est faite pour beaucoup avec le soulagement de se retrouver dans l'entreprise et de reprendre une activité quasi-normale, en tout cas en ayant essayé de limiter au maximum l'impact psychologique du confinement et en laissant entrevoir une réorganisation de nos méthodes de travail. Un référent COVID a été nommé afin de réaliser les notes d'informations aux salariés, suivre l'évolution du protocole COVID en entreprise et assurer le suivi du matériel disponible sur le terrain, aidé par les membres du CSE.



Le social en quelques chiffres

ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Il ressort de la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés de l'année 2019 les éléments suivants :

- Sur les 48 salariés de terre d'Oc, 7 salariés représentant 5,12 unités sur l'année 2019 ont la reconnaissance de travailleurs handicapés (contre 5,82 en 2017) et 8 contrats ont été signés avec un secteur protégé. Ils représentent 18,02 unités en ETP (Equivalent Temps Plein) contre 18,47 en 2017.

CONCERNANT L'ÉGALITÉ HOMME/FEMME

- Les femmes représentent : 83,33 % des effectifs (84 % en 2017),
- 11 salariés travaillent à temps partiel dans l'entreprise (14 en 2017) à leur demande représentant 7,62 équivalent temps plein (dont 1 temps partiel lié à un CPE, 4 temps partiels liés à une invalidité) contre 9,91 ETP en 2017,
- il n'y a pas d'écart significatif de rémunération entre hommes et femmes.

LES STAGIAIRES

- 4 stagiaires ont été accueillis pour un stage de découverte en entreprise pour un total de 4 semaines (4 stagiaires pour 6 semaines de stage en 2017),
- 7 autres stagiaires (contre 9 en 2017) ont fait l'objet d'une convention de stage pour un total de 99 semaines (contre 59 semaines en 2017).

LES SÉNIORS ET L'ANCIENNETÉ DANS L'ENTREPRISE

- 18,75 % des salariés ont plus de 55 ans (14 % en 2017),
- il n'y a pas eu de départ à la retraite en 2019,
- 75 % des effectifs de l'entreprise ont une ancienneté supérieure à 10 ans (terre d'Oc a 24 ans en 2019) avec une ancienneté moyenne de 14 ans et 3 mois.



Management & séminaires

FORMATION MANAGEMENT

Afin de structurer le rôle des leaders avec des outils pertinents et adaptés à la culture de l'entreprise, une formation management a été initiée en 2018 en 6 journées de formation basées autour d'ateliers participatifs et jeux de rôles de mise en situation :

- « Ensemble, vers les couleurs d'une réussite durable », telle est la raison d'être managériale définie par le groupe de participants,
- les managers ont débattu sur les valeurs et pratiques managériales de l'entreprise, le rôle et la posture des leaders, les motivations et appétences, la communication (ascendante, descendante et transverse), la gestion des tensions et des conflits, les entretiens annuels,
- ces ateliers ont permis de resserrer les liens et d'établir un cadre de confiance et de bienveillances moteurs pour la motivation des équipes et du bien être au travail,

Forts de cette expérience et désireux de poursuivre cette dynamique de groupe, les managers ont poursuivi avec une nouvelle session de formation en 2019 autour de la gestion du stress, l'écoute, la confiance, la délégation des tâches...

Au total une formation de 12 séances rythmée par des exercices où chacun a pu repartir avec sa « boîte à outils » disponible pour mener à bien ses fonctions de manager.

SÉMINAIRE ET MISE AU VERT DANS LA DRÔME

En mai 2019, la direction de terre d'Oc a organisé un séminaire pour les responsables de service dans la Drôme dans un cadre verdoyant et calme. Des conditions optimales pour travailler sur la culture de l'entreprise, faire une pause dans le travail habituel et avoir une vision stratégique de l'entreprise.

Dirigés par une consultante qui place le bien être en entreprise comme levier de performance, les ateliers et jeux se sont succédés autour de plusieurs thématiques permettant d'atteindre des objectifs collectifs et individuels.

Au niveau collectif, le but était de renforcer la confiance des salariés, libérer la parole, mieux se connaître, écouter, comprendre, rassurer, poser les bases d'améliorations de fonctionnement et participer à la culture d'entreprise.

Les objectifs individuels portaient sur le bien-être au travail, donner du sens et du plaisir dans le travail, mettre du positif dans le travail quotidien et dans sa relation de confiance à l'autre. Deux jours intensifs mais qui ont permis une remise à plat, une parenthèse dans le travail quotidien pour mieux connaître notre façon de travailler, les freins, les points positifs, renforcer l'esprit d'équipe et se connaître tout court.



Séminaire : travail de réflexion en groupe.



La sécurité dans l'entreprise

Le principal outil d'évaluation de la sécurité en entreprise est le document unique d'évaluation des risques qui est mis à jour au minimum une fois par an et qui permet aux acteurs de la sécurité de compléter leur travail quotidien et de refaire une analyse complète des risques auxquels peuvent être soumis les salariés.

Ce document unique, enrichi par le diagnostic pénibilité, est relayé par l'intermédiaire du livret d'accueil qui met en avant dans sa partie sécurité les risques potentiels ainsi que les consignes à appliquer afin que le salarié exerce son activité « en toute sécurité ». Le travail quotidien des conseillers sécurité consiste en une vigilance permanente du respect des consignes, une vigilance quant à la modification de l'environnement et l'achat de matériel qui viendraient impacter la sécurité des salariés, les visites régulières sur le terrain (listing des vérifications réalisées tous les 3 mois), contrôle des systèmes d'aspiration (tous les 6 mois), l'organisation d'exercice d'évacuation (tous les 18 mois), la mise en place et l'actualisation du manuel de gestion de crise avec tests réguliers de réactivité des salariés, le suivi des vérifications du matériel, la sensibilisation et la formation des salariés... ainsi qu'une veille réglementaire.

SENSIBILISATION DU PERSONNEL AU RISQUE INCENDIE

En juillet 2019, les pompiers du centre de Volx sont venus faire une petite sensibilisation aux équipes sur le risque incendie avec une évacuation. Régulièrement, nous travaillons avec les services de secours afin d'apporter la connaissance et la gestion du risque aux équipes de terre d'Oc. Ces rencontres ponctuées de la visite de l'usine, sont l'occasion de faire le point sur :

- les nouveaux risques constatés à prendre en compte (nouveaux produits, nouvelles activités ou nouvelles machines),
- présenter le site aux nouvelles recrues chez les pompiers,
- apporter des réponses aux questions du personnel sur le terrain et surtout de sensibiliser à nouveau le personnel sur les mesures et équipements de sécurité sur leur poste et leur environnement.



Exercice de déversement accidentel.

SENSIBILISATION SUR LE RISQUE CHIMIQUE...

Sur toute l'année 2019, une explication sur les pictogrammes de danger a été communiquée dans la newsletter mensuelle interne.

Comprendre la réglementation CLP et tenir compte des risques liés à la manipulation et au stockage des produits est un point important chez terre d'Oc. Ainsi, 9 pictogrammes ont été expliqués et illustrés avec des produits présents dans l'entreprise.

ET LA GESTION DE CRISE

La newsletter permet aussi d'aborder des sujets relatifs à notre procédure de gestion de crise, la conduite à tenir dans certaines situations comme l'accident de travail, ou l'accident de trajet... Le 1^{er} août 2019, tous les membres de la cellule de crise ont été informés du bilan de l'exercice avec les pompiers avec un rappel de leur rôle dans la gestion de crise.

Couplé avec des exercices réels, de mise en situation, la formation permet aux salariés d'assimiler les gestes de sécurité. De plus, en 2019, 9 salariés ont suivi une formation de sauveteur secouriste du travail, portant l'effectif formé à 17 salariés soit 34 % des salariés au lieu de 16 % en 2018. 26 % de l'effectif est formé au rôle d'équipier de première intervention, et deux référents sécurité complète l'équipe.



Formation Sauveteurs Secouristes du Travail, juillet 2019.

LES PLANS DE PRÉVENTION POUR LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Chaque intervenant régulier à terre d'Oc a signé un plan de prévention qui définit la fréquence et la période d'intervention, la tâche à accomplir, les consignes de sécurité, les risques de l'intervention, les contacts en cas d'urgence. Ce plan est révisé chaque année.

Un plan de prévention est également établi pour des intervenants ponctuels dans l'entreprise en production.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 2019, 2 accidents du travail ont été à déplorer dont 1 avec arrêt de travail (6 accidents en 2017 pour 12 jours d'arrêt au total). En 2016, nous avons enregistré 4 accidents du travail dont 2 avec arrêt pour un total de 12 jours.

Nos actions mises en œuvre en 2019 et 1^{er} trimestre 2020

Tableau des principales **bonnes pratiques**.

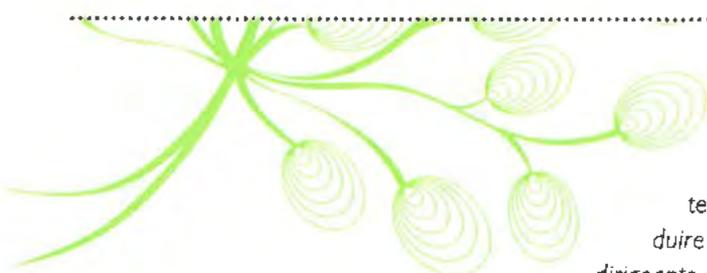
Bonnes pratiques	Objectifs	Date prévue	Date réalisée
Améliorer les postes suite à l'étude sur les TMS.	Achat de nouvelles chaises plus confortables et plus ergonomiques pour les postes de production.	2019	2019
Former à la conduite des audits sociaux et sécurité selon la norme SA 8000.	Conduire des audits externes chez nos fournisseurs.	2018/2019	Formation terrain 2019
Réaliser un exercice piloté de l'évacuation de l'entreprise.	Faire un exercice avec les pompiers.	1 ^{er} trimestre 2019	Juillet 2019
Dépotage de l'alcool.	Assister à quelques dépotages des cuves d'alcool pour vérifier la connaissance des consignes de sécurité.	En cours d'année	Début 2020
Mise en sécurité des produits dangereux.	Acheter du matériel de rétention pour les fûts de matières dangereuses.	2019	Début 2020
Réaliser une étude de bruit dans l'atelier senteur.	Evaluer le bruit généré par les lignes de remplissage et conditionnement.	Fin 2020	

Environnement

Principes 7: appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE de terre d'Oc



Huit années se sont écoulées depuis la première certification ISO14001 de terre d'oc et la volonté de s'améliorer et réduire nos impacts est là, forte, portée par ses dirigeants et ses équipes. Quand je questionne mes salariés sur les valeurs de l'entreprise, 55 % des salariés évoquent la protection de l'environnement ou le label bio en premier.

Et sur le terrain? Le système de management permet la mise en place d'actions de réduction sur les déchets, de prévention des pollutions, de gestion de l'énergie, de sensibilisation et d'amélioration de nos produits, autant d'actions initiées pour une meilleure performance environnementale, dont j'assume la responsabilité. Mais aujourd'hui il y a urgence. Le dérèglement climatique dont on nous promet les effets dans l'avenir, est déjà là, avec son lot de catastrophes bien réelles dont nous sommes les victimes, au même titre que la planète; victime ou coupable? En parallèle, les attentes du public vers une société plus solidaire, plus sobre, plus respectueuse avec une demande grandissante en bio impliquent de positionner l'environnement au cœur de la stratégie de l'entreprise.

C'est dans ce contexte, et en respectant les réglementations, que je souhaite renforcer mon engagement pour la protection de l'environnement, sa prise en compte dans la conception et la fabrication de nos produits (en limitant leurs impacts de l'exploitation des matières premières à leur fin de vie, en passant par leur phase d'utilisation), et en intégrant la préservation de l'environnement et la prévention des pollutions dans l'ensemble des processus de l'entreprise, en impliquant nos partenaires, fournisseurs et sous traitants. Cette démarche portée par nos salariés, prend en compte les attentes de nos parties prenantes pertinentes au quotidien, pour que l'amélioration souhaitée ne soit pas seulement chiffrée, mais source d'initiative, de partage et de pragmatisme.

Pour que, à l'image des enfants que nous étions devant les documentaires de Jacques Yves Cousteau, nos petits enfants puissent rester « bouche bée » devant les reportages des explorateurs de demain.

Valérie ROUBAUD
Présidente
Villeneuve, le 26 septembre 2017





Précautions liées aux produits

Cet engagement s'inscrit dans l'Objectif de Développement Durable 12. Etablir des modes de consommation et de production durables.

LA SENTEUR

terre d'Oc a mis en place un cahier des charges pour toutes les compositions parfumantes utilisées dans les produits de senteur. Nos parfumeurs sont sensibilisés à nos exigences et leurs évolutions, au-delà du respect de la conformité aux standards de l'IFRA et de REACH, nous veillons au respect des points suivants :

- interdiction totale ou partielle et restriction de certaines substances et familles chimiques pouvant présenter un risque pour la santé et/ou l'environnement dans nos compositions parfumées,
- les parfums doivent présenter AUCUN risque cancérigène, mutagène ou reprotoxique pour le consommateur.

Par ailleurs, très attachés à la qualité des matières premières qui rentrent dans la composition de nos parfums, nous entretenons des relations de proximité avec nos parfumeurs qui se situent à Grasse et visitons les productions de plantes à parfum. Ici, en mai 2019, lors de la récolte de la Rose de Mai sur les hauteurs de Grasse dans les champs de notre parfumeur ROBERTET/CHARABOT.



LES HUILES ESSENTIELLES

Les huiles essentielles sont sélectionnées avec soin, auprès de producteurs et fournisseurs engagés en agriculture biologique et locale pour les plantes de Provence.

Rencontres, échanges réguliers, visites terrain, rédaction d'un cahier des charges et de contrats d'achat, des contrôles à réception, terre d'Oc a mis en place ces démarches afin de garantir qualité et sécurité de notre sélection d'huiles essentielles. Veille réglementaire, participation à des congrès scientifiques, études bibliographiques, établissement d'un réseau professionnel spécialisé, terre d'Oc a la volonté d'approfondir, de renouveler et de transmettre ses connaissances à toute l'entreprise et à ses clients.

Enfin, terre d'Oc s'est équipé d'une nouvelle ligne de remplissage dédiée aux huiles essentielles dans nos locaux, à Villeneuve en Provence.

LA COSMÉTIQUE

En cosmétique, nous proposons à Nature & Découvertes une gamme de produits biologiques, certifiés par Ecocert sous la marque Plants.

Les avantages de la cosmétique bio selon la charte COSMEBIO et le référentiel ECOCERT et COSMOS des cosmétiques écologiques et biologiques sont :

- **pas d'utilisation de substances chimiques et polluantes dans les formules (pesticides, engrais chimiques, OGM, dérivés de la pétrochimie, parabènes, phenoxyéthanol...),**
- **pas d'essais sur les animaux,**
- **95 % des ingrédients sont naturels ou d'origine naturelle,**
- **pourcentage d'ingrédients bio 10 % (bien supérieur à 20 % en pratique),**
- **une traçabilité et une origine des ingrédients garanties : la totalité des ingrédients sont validés par Ecocert, ils ne doivent pas provenir de mode d'extraction ou d'obtention polluant, même s'ils sont naturels ou biologiques,**
- **l'Agriculture Bio est un mode de production qui respecte la biodiversité et les équilibres naturels du sol et des plantes,**
- **dans les formules, les huiles minérales et les silicones sont remplacés par des huiles vierges de première pression à froid.**

D'autre part, pour toute nouvelle formulation contenant des ingrédients fabriqués à partir d'huile de palme, nous exigeons de nos fournisseurs le grade RSPO (huile de palme certifiée sur des critères d'origine, de respect des droits sociaux et de l'environnement).

terre d'Oc est engagée depuis plus de 10 ans dans une démarche qualité selon les normes ISO 22716 des bonnes pratiques de fabrication et HACCP.

La qualité des produits et la conformité réglementaire de nos produits cosmétiques, alimentaires et parfums d'ambiance sont des enjeux prioritaires pour nous.

La fiabilité de nos process de production, le choix et suivi de nos fournisseurs et partenaires, la qualité de nos matières premières et produits finis, le contrôle de nos filières d'approvisionnement, la veille réglementaire, la disponibilité pour répondre aux interrogations de nos consommateurs sont autant d'atouts pour satisfaire nos clients et consommateurs.



LE THÉ

Le thé nous raconte une histoire, celle d'un voyage à travers montagnes, steppes et océans, celle aussi d'une rencontre entre des cultures que tout éloigne. **Le thé invite au voyage et réunit les hommes : partout dans le monde le thé est un geste de convivialité et d'hospitalité, des valeurs très proches de la philosophie de terre d'Oc!**

Depuis plusieurs années, dès le printemps, nous avons à cœur d'aller rencontrer les cueilleurs, les cueilleuses et les producteurs. A chaque pays producteur, ses terroirs et ses savoir-faire qui donneront des couleurs et des formes de feuilles différentes, des liqueurs claires ou intenses et des saveurs toujours uniques.

C'est pour nous le moment idéal pour aller visiter les jardins, puis les ateliers de transformations afin de s'assurer de l'application de notre politique qualité et des conditions de travail dignes des travailleurs. **100 % de nos producteurs travaillent en agriculture biologique, selon un système de production agricole basé sur le respect de l'environnement, de la biodiversité, du vivant et des cycles naturels.** Ces fondements ont été traduits en règles draconiennes regroupées dans des cahiers des charges définis. Il existe une multitude de référentiels par pays ou même par région ! Toutefois pour nos théés, en tant qu'importateur en France, c'est le référentiel de l'Union Européenne qui s'applique, les théés doivent obligatoirement être soumis aux dispositions de contrôle prévues par la réglementation européenne. Seuls les théés qui en sont issus peuvent porter le logo bio européen.

Aussi, nos producteurs et transformateurs doivent travailler selon nos référentiels et nos critères. Dès la cueillette effectuée et les lots présélectionnés, nous mandatons un organisme accrédité pour procéder à des contrôles, des prélèvements et des analyses effectuées dans des laboratoires indépendants en France et ainsi pouvoir s'assurer de l'absence de pesticides avant de réaliser les procédures d'importation. **Une garantie pour pouvoir en toute sécurité apposer le logo bio sur nos boîtes de thé.**



Sourcing de nos théés au printemps 2018 dans le Fujian (Chine).

Achats responsables

NOTRE THÉ NOIR DE CEYLAN : LE PROJET MAHA UVA AU SRI LANKA



© Photos C.Lambard



© Photo BioFoods

A partir de Hapudale, rien de mieux que de prendre le train bleu des montagnes pour découvrir les plantations de thé et se délecter des paysages vertigineux à la végétation luxuriante et verts tendres. Le train chemine à flanc de montagne avec des à pics incroyables. Chaque virage laisse découvrir de nouveaux paysages de thé et les cueilleuses apparaissent comme de petits scarabées lumineux.

Les petits producteurs se regroupent pour sortir de l'isolement et se convertissent à l'agriculture biologique et biodynamique. Dans ce projet, ils cultivent du thé et des épices (cannelle, poivre, muscade, vanille) mais aussi du riz, des fruits et légumes.

Chaque jour de récolte, un camion passe récupérer les cueillettes, les producteurs sont payés le jour même. La prime au commerce équitable permet de financer des projets identifiés par les producteurs eux-mêmes (école, eau potable, route etc...). **Dans les collines de la région d'Uva dans un endroit de montagne qui peut culminer jusqu'à 4000 m d'altitude, pousse le thé noir du Sri Lanka référencé chez terre d'Oc.**

C'est sur ces coteaux verdoyants que le thé pousse dans un terroir de qualité et d'une pureté authentique entre pentes et rochers. La qualité dépend de l'altitude des théiers : en dessous de 600 m (low grown), entre 600 et 1200 m (mid grown) et au dessus de 1200 m (high grown).

MOPA : Marginalised Organics Producers'association. C'est la plus grande association de petits producteurs agricoles d'Asie. Cette association regroupe environ 10 000 producteurs « marginalisés » et isolés qui n'arrivaient pas à vendre au juste prix leur production. Le projet MAHA UVA s'inscrit dans ce grand projet. En 2006, une ancienne usine de thé tombée à l'abandon est réhabilitée par un entrepreneur visionnaire, le Dr SARATH RANAWEERA, pour répondre à la demande croissante internationale de thé bio et équitables.

Les ouvriers, encadrés par le projet, sont formés à l'agriculture biologique, louent des terres et cultivent leurs propres théiers, leur permettant de quitter le temps d'une saison le statut fragile de journalier. Ils sont aujourd'hui plus de 250 producteurs à bénéficier de ce projet. Un contrôle qualité très poussé permet aujourd'hui de s'assurer qu'aucune contamination chimique n'est possible. Le thé est certifié bio et également en équitable par plusieurs organismes (Fair Trade, USDA, UTZ, ET, demeter...).



© Photo BioFoods

Lors de notre voyage en avril 2019, contrôle qualité du flétriissage.



Transport en ferroutage

Depuis août 2017, nous faisons du ferroutage pour le transport des produits finis vers notre principal client.

Le prestataire Géodis pratique le ferroutage quotidiennement à travers la France. Et pourtant la logistique est difficile. Les contraintes sont liées à l'organisation et l'anticipation plus rigoureuse que par route avec l'obligation de transmettre les informations à l'avance sans possibilité de changement et avoir un minimum de 25 palettes dans le container pour la rentabilité.

Le camion est un châssis porte container qui prend en charge nos palettes le vendredi et dépose le container à Avignon, le train prend le relai jusqu'à la gare de Valenton en région parisienne où le container est stocké, puis un camion achemine le container le lundi avant 8h jusqu'à Trappes, plateforme de notre principal client Nature & Découvertes en 1h30 environ.

En 2019, 41 % des transports vers notre client Nature & Découvertes (TRAPPES) ont été réalisés en ferroutage soit 29 transports sur 70. Nous avons atteint l'objectif fixé lors de la dernière revue de direction du système de management environnemental. On note que la plupart des ferroutages s'effectuent de septembre à décembre lors du pic de notre activité.

Les avantages en terme d'impact environnemental. En comparaison un camion complet 33 palettes au sol :

- par route c'est 1140 kg d'émissions CO₂,
- par rail 230 kg de CO₂ donc en moyenne 5 fois plus de CO₂ par route.

Nous avons effectué 41 % de nos transports en ferroutage contre 28 % en 2018, on peut dire que nous avons émis 6,7 tonnes CO₂ au lieu de 33 tonnes CO₂ si nous avons effectué ces 29 transports par route. C'est donc une économie de plus de 26 tonnes de CO₂.

Principes 8: promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Certification ISO 14001 depuis 2009

BUREAU VERITAS
Certification



TERRE D'OC EVOLUTION

ZONE ARTISANALE LA TRANCHE
04180 VILLENEUVE - FRANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001:2015

Domaine d'activité

**CONCEPTION, FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS
COSMETIQUES ET SENTEUR. CONCEPTION ET VENTE DE PRODUITS
ALIMENTAIRES.**

Date d'entrée en vigueur : **10 avril 2019**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **09 avril 2022**

Date originale de certification : **10 avril 2019**

Certificat n° : **FR051830-1**
Affaire n° : **7219549**

Date: **12 avril 2019**

Jacques Matillon - Président

*Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense*

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : **+ 33 (0)1 41 97 00 60**.





1 % pour la planète

Par le biais de la Fondation Nature & Découvertes, terre d'Oc a rejoint en 2018 les 1300 entreprises engagées au sein de l'ONG 1 % For the Planet, dans la volonté d'adopter une démarche concrète en faveur de l'environnement et dans la continuité des valeurs qui sont celles de l'organisation depuis sa création.

Chaque année, terre d'Oc reverse ainsi 1 % de son chiffre d'affaires au 1 % pour la Planète par le biais de la Fondation Nature & Découvertes.



**FOR THE
PLANET**
— MEMBER —

L'ONG 1 % pour la Planète, fondée en 2002 par les entrepreneurs Yvon Chouinard et Craig Mathews, regroupe des entreprises ayant choisi de reverser 1 % de leur CA à des associations œuvrant pour la protection de l'environnement. Cette initiative rassemble aujourd'hui des entreprises issues de 40 pays différents, réunies par la volonté de contribuer à la sauvegarde de l'environnement.

1 % For the Planet part de plusieurs constats : l'impact de l'activité économique sur l'environnement, la responsabilité des entreprises dans la crise environnementale actuelle et la faible prévalence de la cause environnementale dans le mécénat d'entreprise. L'ONG apporte des solutions concrètes à ces problèmes en faisant se rencontrer associations et entreprises lors des Rencontres Associations et Philanthropes une fois par an à Paris, au cours desquelles terre d'Oc a choisi de soutenir plusieurs associations aux côtés de nombreux autres membres donateurs.

De fait, 1 % For the Planet regroupe des organisations qui ont en commun la volonté de sauvegarder l'environnement et connecte de façon directe entreprises et associations porteuses de projets. Elle compte plusieurs ambassadeurs français, notamment Yann Arthus Bertrand.

Avec son engagement au sein du 1 % For the Planet, terre d'Oc réaffirme donc un intérêt de longue date pour le développement durable, qui se traduit par des actions concrètes et par le soutien à des associations œuvrant sur le terrain pour la protection des écosystèmes.

C'est ainsi que terre d'Oc a soutenu 9 associations en 2018 et 11 associations en 2019 porteuses d'un projet de pédagogie active autour de la nature. De l'école dans les arbres, à la découverte d'un jardin pédagogique ou du milieu montagnard, de la tortue Hermann à l'insertion de migrants dans la société, les projets s'inscrivent en priorité dans la biodiversité et l'épanouissement au contact de la nature. Mais parce que la protection de l'environnement est une cause qui rassemble, les projets soutenus par terre d'Oc s'inscrivent dans la découverte du patrimoine local et humain pour toutes les générations, pour une ouverture d'esprit dans le partage et la rencontre de « l'autre », le vivre ensemble au contact de la nature. Entreprise engagée et militante, terre d'Oc soutient les collectifs qui dénoncent des abus mettant en danger la santé ou la protection de l'environnement comme « Nous voulons des Coquelicots » ou « Spark Vie ».

Chaque année, lors des Rencontres Associations et Philanthropes en octobre, les salariés de terre d'Oc sont invités à choisir de soutenir 3 associations en particulier dans la sélection de plus de 40 projets.

Fin 2019, les salariés ont choisi :

- Mini Big Forest où la plantation de mini forêts dans les villes pour lutter contre les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité, notamment en ville,
- La Terre en Partage, pour l'accueil des migrants au sein d'une structure collective, par la réinsertion dans la pédagogie : jardinage bio, bricolage, participation aux événements locaux, cours de français, pour une existence sociale et valorisée,
- Spark vie est la structure qui porte les travaux de recherche du Pr Seralini sur les pesticides, le glyphosate et les Monsanto Papers, dénonçant l'impact des lobbys sur la commercialisation des pesticides malgré les effets dévastateurs prouvés sur la santé.



La Terre en Partage : Ahmed, demandeur d'asile dans le jardin en permaculture.

Pour permettre au grand public de faire un achat « responsable » et pour la visibilité et la fierté de notre engagement, le logo 1% For the Planet est dès à présent visible sur les produits de terre d'Oc.



RAP 2019, Valérie ROUBAUD remet le prix à Mini Big Forest.



Dépistage du glyphosate

En mai 2019, terre d'Oc s'est engagée en faveur de la campagne nationale de dépistage du glyphosate. 45 habitants de Pierrevert dans le 04 se sont soumis au test d'urine afin de savoir s'ils étaient eux aussi contaminés par le glyphosate, la réponse est oui.

C'est auprès du tribunal de grande instance de Digne-les-Bains (04) que ces citoyens ont porté plainte pour mise en danger de la vie d'autrui auprès des fabricants mais aussi des pouvoirs publics qui continuent à autoriser cet herbicide qui contamine l'eau et les organismes vivants.

terre d'Oc a apporté son soutien financier pour l'étude des analyses dans un laboratoire allemand indépendant.

www.campagneglyphosate.com

Compensation carbone

Avec la mise en place de notre nouveau site internet marchand (www.terredoc.com), nous utilisons les services de La Poste pour les envois de colis de produits par colissimo. Le groupe La Poste a engagé depuis quelques années une démarche RSE et propose à ses clients la compensation carbone.

Compensation carbone, quésaco ? Tout type de transport par énergie fossile émet du CO₂, gaz à effet de serre, responsable en partie des changements climatiques de grande ampleur. Il nous faut adapter nos comportements pour réduire ces émissions, mais malgré tout, il reste toujours des émissions.

La compensation carbone est un outil de financement d'actions pour les entreprises et citoyens qui, par leurs activités professionnelles et personnelles émettent des GES. En finançant des plantations d'arbres, du biogaz, des bâtiments bioclimatiques dans les pays du sud ou développés, des GES sont séquestrés ou évités.

À travers son programme de compensation carbone, la Poste finance des projets de reboisement, d'agroforesterie et d'agriculture durable en France et dans les pays du Sud, des projets éoliens (Inde), de biogaz (Cambodge et Vietnam) et préservation de la forêt (Pérou et Kenya).

LE CALAGE DES COLIS

Notre calage en papier froissé est issu de papier 100% recyclé obtenu dans des filières responsables et peut être recyclé avec les autres papiers.

Un système de froissage à la demande, permet d'optimiser le calage avec un minimum de papier par colis !



Partenariat France Nature Environnement

Nous avons décidé d'aider l'association locale FNE 04 sur un projet de protection de l'environnement dès 2017.

L'association basée aux Mées, agit sur le département à travers des actions :

- de sensibilisation du grand public, des écoles et des communes,
- de veille et d'étude sur les projets d'urbanisme et de développement,
- d'alerte sur des atteintes avérées sur l'environnement avec le cas échéant, des actions en justice.

Après un soutien en 2018 sur des projets portant sur le gaspillage alimentaire et les atteintes à l'environnement, nous avons soutenu le projet de butinerie pédagogique fin 2018 à La Brillanne, un projet très local à 5 km de terre d'Oc qui porte sur la protection des insectes pollinisateurs. Avec le reversement de 10 % des ventes du mois de décembre 2018 sur les boîtes de thé 100 g à l'association, les travaux d'une mare ont pu voir le jour.

Après une aide pour les travaux, l'association avait besoin d'outils pédagogiques auprès du grand public. Isabelle, salariée de terre d'Oc est allée défendre le projet pédagogique de la butinerie lors d'un Comité Coup de Main de la Fondation Nature & Découvertes en septembre 2019.

Devant un jury de naturalistes et de salariés de l'entreprise, elle a obtenu une enveloppe de 3000€ permettant de financer une partie de l'exposition « pas d'insecte, pas de chocolat », destinée à la sensibilisation du grand public et des écoliers.

Il faut reconnecter le grand public à la biodiversité au travers d'un projet transversal capable de changer notre rapport aux insectes, de nous interroger sur les traitements chimiques et comment gérer au mieux notre jardin.



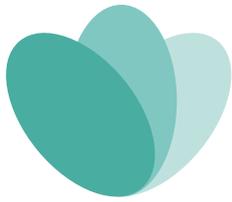
ALPES DE HAUTE-PROVENCE



Présentation de l'hôtel à insectes à Isabelle, salariée de terre d'Oc en septembre 2019.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

L'APPLICATION TOO GOOD TO GO



Too Good To Go

Connaissez-vous l'application Too Good To Go ?

Le principe : télécharger l'appli gratuite de lutte contre le gaspillage alimentaire en recherchant chaque jour les invendus dans les commerces adhérents et proches de votre domicile. Vous sélectionnez le panier proposé par le commerçant et vous le payez en ligne. Il ne vous reste plus qu' à le retirer en boutique aux heures précisées sur l'appli et le tour est joué !

Depuis février 2020, terre d'Oc a rejoint la plateforme et propose des paniers en fonction des produits alimentaires (thés et tisanes bio principalement) présentant une DDM (date de durabilité minimale) proche. Son prix est très attractif (65 % de réduction environ) car il présente une date courte tout en conservant ses qualités gustatives et olfactives.

LE DON EN NATURE

Afin de faire profiter les personnes en difficultés, nous avons rencontré en janvier 2019, Les Jardins de Méditerranée, une association basée sur le MIN d'Avignon qui conjugue la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'insertion professionnelle. L'association reconnue d'intérêt général et qui existe depuis 2009 collecte les produits transformés (secs ou liquides) qui ne peuvent plus pour différentes raisons, être distribués sur le secteur marchand.

Après récolte, les produits sont acheminés vers des associations d'aides aux personnes en difficultés comme le Secours Populaire, les Restos du Cœur...

L'association « Les jardins de Méditerranée » s'est vue décerner en 2019, le titre de Meilleure Pratique permettant d'atteindre les Objectifs du Développement Durable » par la Commission Européenne.



Rayon Too Good To Go dans notre boutique d'usine.

Formation des salariés au thé

Christine LAMBARD experte en thé, nous accompagne depuis plusieurs années dans notre recherche de thé à travers le monde, répondant à nos critères de thé biologique, provenant de petits producteurs, engagés dans une démarche équitable certifiée ou susceptible de l'être selon les pratiques des producteurs.

Elle forme également toutes les personnes qui s'intéressent au thé, à titre professionnel (commerce, restaurant) ou personnel. En septembre 2019, Christine est venue passer une journée avec une dizaine de salariés afin de parfaire les notions dans le cadre de leurs fonctions professionnelles autour du thé.

C'est ainsi que la journée s'est articulée autour de cours théoriques, portant sur l'histoire du thé, les différentes origines et couleurs de thé, la production mondiale, les différentes cultures de thé et les méthodes de transformation, les différentes coupes, les assemblages, les consommateurs et l'argumentaire... mais la journée a aussi été ponctuée par la mise en pratique de la préparation du thé et l'art de le servir et le déguster!...

Elle a également témoigné de l'enrichissement culturel apporté par le thé à travers les cérémonies de thé dans les différents pays mais aussi par les rencontres suscitées lors des voyages chez les producteurs, sans oublier l'importance de la démarche équitable qui crée une relation de confiance durable.



Les indicateurs

Afin de mesurer notre amélioration environnementale, nous avons mis en place des indicateurs de suivi et de performance, exemples :



LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Indicateur GRI EN29.

Suivi de l'évolution des émissions de CO₂ liés au trajet domicile-travail des salariés (moyenne) :

Année	Villeneuve	Moyenne en kg Equ/CO ² par salarié
2014	87 582 (60 salariés)	1460kg
2015	86450 (61 salariés)	1417kg
2016	99809 (61 salariés)	1636kg
2017	86668 (59 salariés)	1469kg
2018	87901 (60 salariés)	1495 kg
2019	92600 (59 salariés)	1569 kg

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Origine des salariés : distance	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 12 km	50 %	53,23 %	50,85 %	49,15 %	49,02 %
de 12 à 20 km	22,58 %	22,58 %	23,73 %	25,42 %	19,61 %
de 20 à 30 km	17,74 %	12,90 %	10,7 %	8,47 %	11,76 %
plus de 30 km	9,68 %	11,29 %	15,25 %	16,95 %	16,61 %
TOTAL	100	100	100	100	100

DÉPLACEMENT PROFESSIONNELS

L'utilisation d'une note de frais CO₂ pour les déplacements professionnels permet de mieux connaître nos pratiques et nos émissions chaque mois.

Cette note permet de sensibiliser les salariés à l'utilisation du train pour les voyages en France, et permet à chacun de prendre conscience de ses émissions, afin d'utiliser autant que possible des transports plus doux lorsque c'est possible dans sa vie professionnelle comme privée.

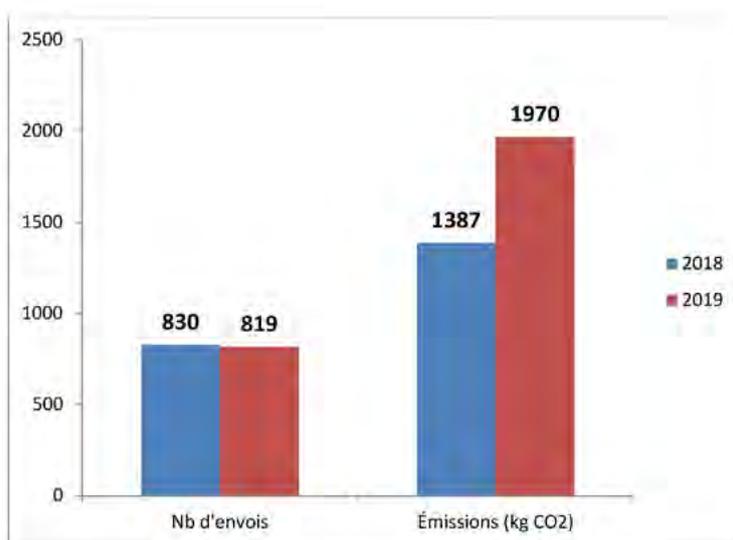
distance	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 12km	50,00%	53,23%	50,85%	49,15%	49,02%
de 12 à 20km	22,58%	22,58%	23,73%	25,42%	19,61%
de 20 à 30km	17,74%	12,90%	10,17%	8,47%	11,76%
plus de 30km	9,68%	11,29%	15,25%	16,95%	19,61%
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00



LE TRANSPORT

Les émissions liées à nos transports de marchandises : (transport aval)

Pour les petits colis, transport en coursiers en Equivalent Kg/CO₂ (total TNT et La Poste).

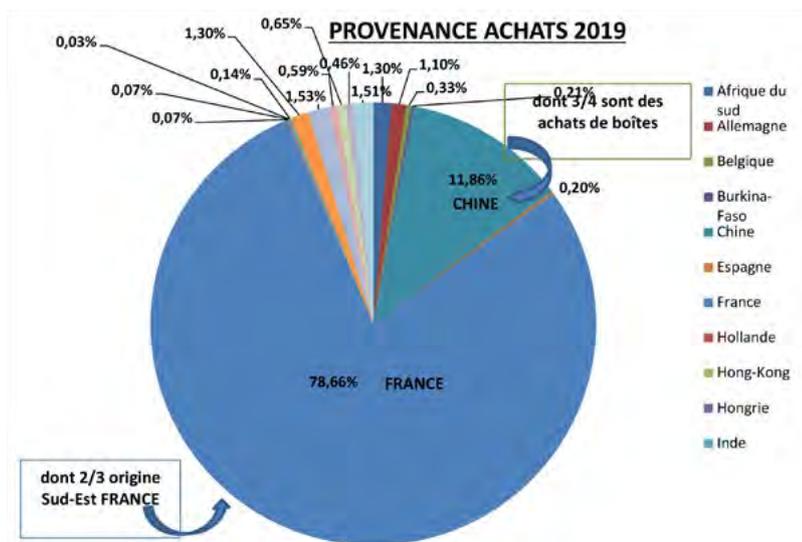


Les émissions CO₂ pour le transport de nos marchandises vers notre principal client.

Total des émissions CO₂ :

- en 2017 : 93,9 tonnes par route,
- en 2018 : 1 01,4 tonnes par route et 4,1 tonnes par rail,
- en 2019 : 73 tonnes par route et 7,3 tonnes par rail.

En 2018, nous avons réalisé 28 % du transport de marchandise par rail et 72 % par route contre respectivement 41,4 % par rail et 58,6 % par route en 2019.



L'origine de nos fournisseurs et sous-traitants : (transport amont)



TRI ET RECYCLAGE

Nous avons mis en place, en 10 ans, un tri important de nos déchets afin :

- de recycler ce qui peut l'être,
- d'évaluer le type de déchets de l'entreprise et mettre en place des actions pour les réduire,
- de réduire de plus en plus la part de déchets non recyclables, non valorisables ou non réutilisables.

Seuls les déchets de produits non conformes, périmés ou les fûts souillés dangereux sont incinérés avec valorisation énergétique. Les déchets ultimes de nos ateliers n'ont pas de filière de recyclage. Les autres déchets sont valorisés matière.

Depuis septembre 2017, nous avons mis en place un nouveau système de tri, afin de séparer les matériaux recyclables :

- une benne avec carton et film plastique valorisés par notre prestataire,
- une benne avec des fûts et bidons non valorisables « matière » et les autres déchets non valorisables.

Nous valorisons désormais tous les fûts en métal, les seaux en polypropylène et les emballages plastiques de 1000L. Ce nouveau schéma de tri nous permet d'augmenter la part d'emballages valorisables et permet de réduire légèrement le coût des déchets.

Parce qu'une démarche RSE demande qu'on s'interroge sur l'origine de nos fournisseurs et partenaires, nous avons depuis 2014 mis en place un indicateur sur l'ancrage territorial et l'impact environnemental de nos achats.

En 2019, 7,2 % de nos achats sont réalisés dans les Alpes de Haute Provence (8,2 % en 2018) et 60,5 % dans la région sud-est. Sachant que les transports impactent beaucoup un bilan carbone, nous privilégions les achats en local lorsque la matière ou l'article est disponible.

78,6 % de nos achats sont effectués en France dont 60,47 % dans le grand sud-est et 36 % dans les départements limitrophes (contre 63 % et 42 % en 2018).

3,48 % proviennent d'Europe (6,1 % en 2018) et 14,2 % du grand export (16 % en 2018).

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DÉCHETS ET TYPE DE TRAITEMENT

Indicateur GRI EN22.

On observe une hausse de la quantité de verre recyclée en raison d'un déstockage de verre d'anciens produits. L'augmentation de fûts souillés s'explique par l'ajout de l'activité huiles essentielles et synergies. La destruction des résidus et produits concerne un stock cumulé sur 2018 et 2019.

	sacs poubelles	DIB	recyclage verre	incinération fûts souillés	recyclage Carton et film plastique	recyclage Papier	recyclage Catalogues	incinération résidus liquides pâteux	recyclage metal et plastique	recyclage aluminium	recyclage DEEE	TOTAL
2014 / 15	5,7	0,68	4,62	2	27,28	0,461	0,421	15,8	0		0,832	57,794
2015 / 16	6,26	13,68	2,1	1,86	19,2	0,164	0	4,26	0		0	47,524
2016 / 17	5,92	16,245	0,64	1,7	16,06	0,212	0,652	7,6	0,86			43,969
2017	5,6	2,98	0	1,088	12,99	0,212	0,206	3,34	1,96		0,317	28,693
2018	3,48	2,82	0,52	0,369	12,44	1,859	0,564	0	2,06		0	24,112
2019	4,66	6,9	8,16	1,534	11,46	0,965	0,163	4,167	0,935	0,2492	0	39,1932



L'ÉNERGIE

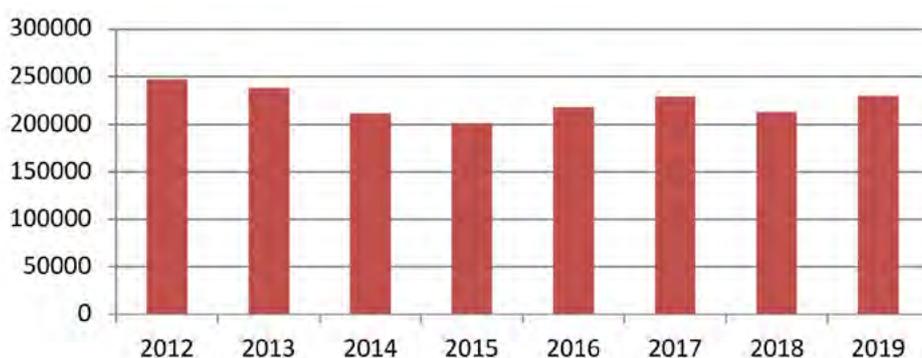
Indicateur GRI EN3.

Nous surveillons les évolutions de nos consommations énergétiques et nous sensibilisons nos salariés aux gestes d'économie d'énergie.

En 2017 nous avons réalisé des travaux d'agrandissement avec augmentation de la surface chauffée de 2,8 %.

Consommation moyenne de la surface chauffée et réfrigérée en 2018 : 102 kWh par m².

Consommation moyenne de la surface chauffée et réfrigérée en 2019 : 98,2 kWh par m² (-3,72 %).



La consommation d'électricité en kWh.

année	Consommation kWh	en giga joules
2012	247297	890,3
2013	238165	857,4
2014	211519	761,5
2015	200780	722,8
2016	218039	784,9404
2017	229144	824,9184
2018	213264	767,7504
2019	230002	828,0072



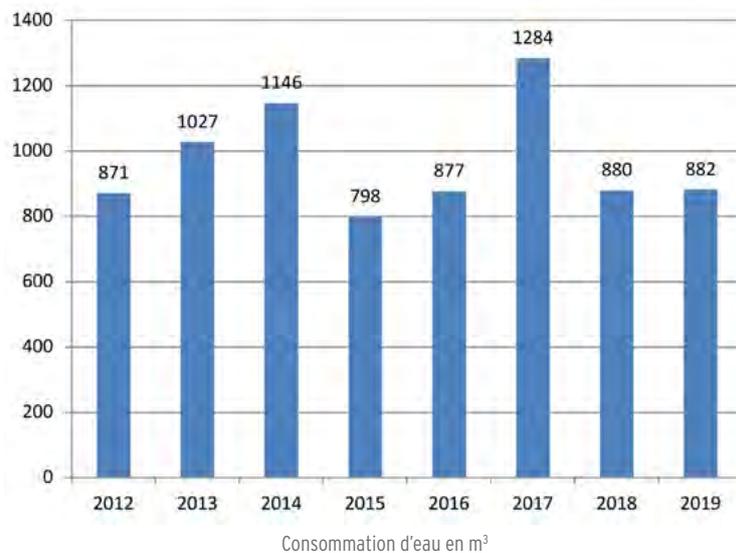
LA CONSOMMATION D'EAU

Indicateur GRI EN8.

La consommation élevée en 2017 s'explique pour deux raisons principales :

- un branchement pour le chantier d'agrandissement du bâtiment,
- une fuite d'eau sur une électrovanne défectueuse difficile à détecter qui a occasionné une grosse consommation d'eau.

La consommation a augmenté de 0,22 % en 2019 malgré une baisse du chiffre d'affaires de 1,8 %.



Indicateur GRI EN10

Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée : l'eau de rinçage des cuves de production est récupérée pour le nettoyage du sol.

Indicateur GRI EN9

Sources d'approvisionnement en eau significativement touchées par des prélèvements : **l'alimentation en eau de terre d'Oc provient de la Durance.**

L'alimentation de la Durance est ponctuellement assurée par la nappe sur le secteur de Villeneuve.

Malgré la très forte sollicitation de la nappe, un équilibre s'est établi entre les prélèvements très nombreux, la sensibilité à la sécheresse et les apports par l'irrigation (source: fiche caractérisation masse souterraine 6 302 Moyenne et Basse Durance).



BIODIVERSITÉ

Indicateur GRI EN11.

Emplacement et superficie des terrains détenus dans ou au voisinage d'aires protégées et zones riches en biodiversité :

- Surface de la parcelle de terre d'Oc : 5 240m².
- Surface des bâtiments (SHON) : 3340,5m² soit 63,75 % de la surface.
- Activités : administratives et de production.

Les réglementations dans un périmètre de 1 km.

Outre l'appartenance au Parc Naturel Régional du Lubéron, de nombreuses zones protégées ont été créées à Villeneuve et ses alentours :

- ZNIEFF Moyenne Durance (lit de la Durance),
- ZNIEFF du Lague,
- ZNIEFF des collines à l'ouest de Villeneuve,
- ZICO de la Moyenne Durance,
- site Natura 2000 la Durance (arrêté du 21/01/2014),

Les réglementations dans un périmètre de 2km :

- réserve naturelle géologique du Lubéron : site de bois d'Asson,
- arrêté de Biotope du 29/12/1997 sauvegarde de plantes et animaux (vers la Roche Amère),
- zone centrale Réserve de la Biosphère,
- zone de Nature et de silence (charte PNR Lubéron).

La nappe alluviale de la Durance est classée milieu remarquable à forte valeur patrimoniale (Agence de l'Eau RMC). Les eaux superficielles de la moyenne Durance sont riches en milieux aquatiques remarquables. Le Val de Durance accueille des espèces animales et végétales endémiques, rares, à forte valeur patrimoniale.

Indicateurs GRI EN15

Nombre d'espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction source liste rouge mondiale de l'UICN 2013,2. Selon l'arrêté préfectoral de biotope du Lubéron oriental du 29/12/1997 (incluant Villeneuve) des espèces menacées se trouvent sur le site de la Roche Amère non touchées par les activités de terre d'Oc (site situé à 1,5 km du site de terre d'Oc).

Oiseaux	Population	Statut
Bubo bubo • Hibou grand duc	En baisse	Préoccupation mineure
Circaetus gallicus • Circaète Jean-le-Blanc	Stable	Préoccupation mineure
Neophron percnopterus • Vautour percnoptère	En baisse	Danger critique
Mammifères	Population	Statut
Genetta genetta • Genette	Stable	Préoccupation mineure
Myotis blythi • Petit murin		Quasi menacé en France
Myotis myotis • Grand murin	Stable	Préoccupation mineure
Rhinolophus hipposideros • Petit rhinolophe	En baisse	Préoccupation mineure
Espèces végétales		
Delphinium fissum • Dauphinelle fendue		

Asplenium petrarchoe • Doradille de Pétrarque

LES GESTES RESPONSABLES ET LES ACTIONS RÉALISÉES

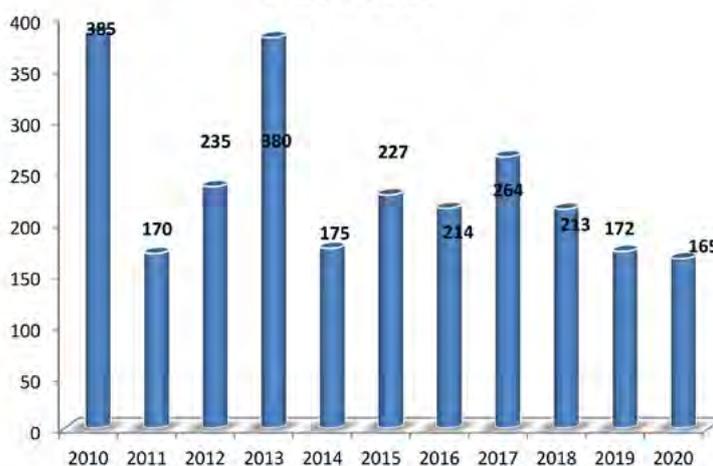
Soucieux de la protection de l'environnement, les salariés des ateliers de terre d'Oc essaient autant que possible de recycler des articles d'emballage en bon état provenant de nos achats.

Depuis 6 ans, ils multiplient les initiatives de récupération des petites caisses dans lesquelles se trouvaient des accessoires reçus. Ces caisses référencées sont maintenant utilisées pour emballer nos petits produits finis. Les matériaux de calage sont également réutilisés et regroupés dans un petit container à disposition de Rozenn, assistante administrative qui envoie de nombreux produits par courrier.

LES ACHATS RESPONSABLES AU NIVEAU DES BUREAUX

Papier Ecolabel et 100 % recyclé, utilisé par la majeure partie du personnel (fabriqué en France). Une bonne gestion des commandes et une utilisation raisonnée du papier permet aujourd'hui l'achat de moins de ramettes de papier. **Nous enregistrons une baisse de 19,2 % des achats.**

**Achats ramettes
Papier A4 & A3 100 % recyclé
2010 à 2020**



LES FOURNITURES VERTES

Environ 40 fournitures vertes sont référencées chez terre d'Oc.

Enveloppes kraft, à fenêtre, à bulles, étiquettes, ramettes, chemises, cahiers, intercalaires, corbeilles, ils répondent à différents cahiers des charges garantissant leur mode de production et la réduction des impacts sur l'environnement.



LE RECYCLAGE DU PAPIER

Depuis 2012 nous avons fait le choix de travailler avec un centre d'aide par le travail (ESAT) pour le recyclage de nos papiers, journaux et magazines.

Entre 2012 et 2019, c'est 6,1 tonnes de papier blanc et couleur qui ont été recyclés.

TRI DES PAPIERS

BENEFICES ENVIRONNEMENTAUX 2019

POP

En 2019,

TERRE D'OC

a trié **891 kg** de papiers usagés
qui ont permis la fabrication de
724 kg de nouveaux papiers blancs 100% recyclés
et la réduction des consommations
et émissions suivantes :

(pour la période et le volume collecté donnés)



1448 kg de bois



24 m³ d'eau



891 kg de déchets*



2423 kWh d'énergie



132 km parcourus
en voiture

**ENSEMBLE POUR UNE ECONOMIE CIRCULAIRE
100% FRANCAISE**

le collecteur



arjowiggins
graphic papers

le papetier

* enfouis ou incinérés - Sources: Evaluation de l'empreinte carbone d'Arjowiggins Graphic réalisée par Labela Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone®. Les calculs sont issus d'une comparaison entre le papier recyclé Cocoon office produit par Arjowiggins Graphic et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour la pâte à papier vierge).

LE RECYCLAGE DE NOS CARTOUCHES USAGÉES

Nous travaillons avec une entreprise qui trie et recycle les cartouches. Certaines cartouches sont recyclables d'autres ne le sont pas, selon les marques. En plus de recycler les cartouches cette entreprise basée dans l'ouest de la France, fait un don chaque année à l'association Enfance et Partage au prorata des cartouches valorisées par un réemploi.

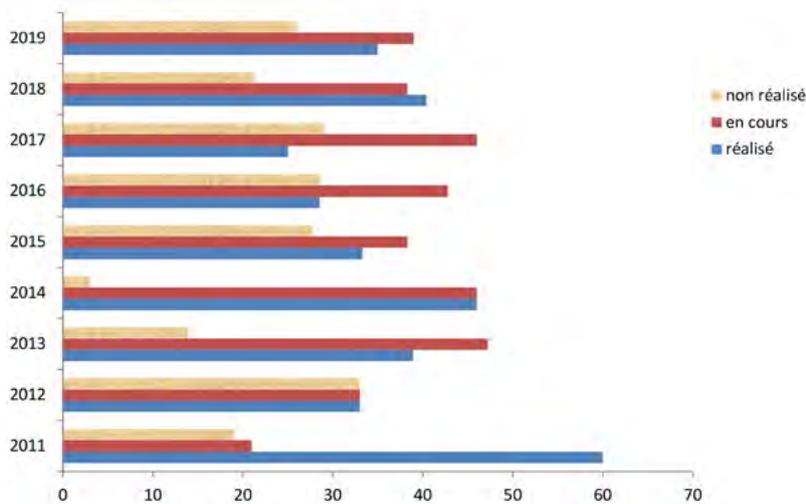
D'abord adepte des cartouches de marque, nous avons ensuite référencé des cartouches compatibles avant de passer en 2018 sur des cartouches remanufacturées: il s'agit d'une cartouche de marque originale, recyclée et qui donne donc lieu à une seconde vie: triée, vidée, lavée, séchée et pièces d'usure remplacées, elle est ensuite remplie à nouveau d'encre ou de toner.

La baisse conséquente des déchets de cartouches s'explique principalement par l'installation d'un photocopieur - imprimante en réseau dans les bureaux en 2010 puis d'un deuxième en 2015. À ce jour, une dizaine d'imprimantes subsistent dans les bureaux ou ateliers excentrés des imprimantes en réseau.

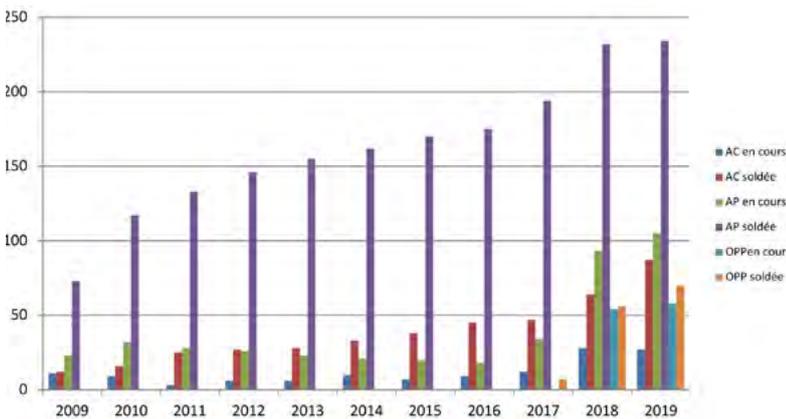
Année	nombre	poids
2012	106	30
2013	117	33,3
2014	71	28,8
2015	59	13,3
2016	41	13,2
2017	0	0
2018	52	17,2
2019	36	11,6

ENGAGEMENTS...

Selon notre système de management, nous nous engageons chaque année dans un programme de préventions, d'améliorations et d'actions en faveur de l'environnement. Afin d'évaluer notre niveau de performance, nous faisons chaque année en revue de direction un état d'avancement.



État d'avancement des actions de notre programme de management en pourcentage.



Notre certification ISO nous amène à analyser les situations présentant un risque pour l'environnement d'un point de vue préventif, et à mettre en place des actions correctives lorsqu'un dysfonctionnement a eu lieu. Notre engagement est vérifié et évalué en audit grâce à ces actions à la fois de prévention, de correction et d'opportunité d'amélioration.

Récapitulatif cumulé du nombre d'actions correctives et préventives de 2009 à 2019.

Communication & sensibilisation des parties prenantes

« Une entreprise responsable est une entreprise qui développe des partenariats et échange avec l'ensemble de ses parties prenantes sur sa politique et ses bonnes pratiques ».

AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

terre d'Oc accompagne les festivals locaux. Cet accompagnement se manifeste par des actions éducatives et culturelles, en cohérence avec son univers, sa vocation de parfumeur en Provence et ses valeurs profondes pour l'écologie et le développement durable.

Les actions sont diverses et variées :

• COOKSOUND FESTIVAL - FORCALQUIER - JUILLET 2019

L'incontournable rendez-vous estival à Forcalquier, le Cooksound Festival qui allie musique et gastronomie tout en intégrant une forte politique de développement durable et écoresponsabilité dans son organisation : toilettes sèches, tri des déchets, recyclage et incitation au covoiturage.

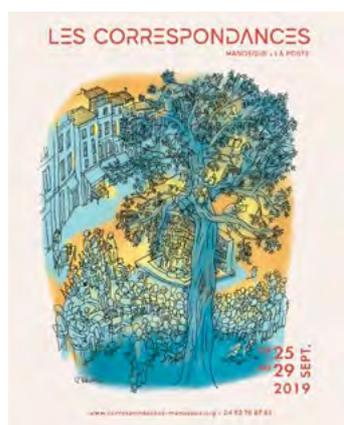
Alors évidemment terre d'Oc est fière de participer en tant que partenaire à ce beau festival du 18 au 21 juillet 2019 dans le prestigieux jardin et cloître des Cordeliers à Forcalquier.

Parmi les nouveautés de cette année, pas de thématique autour d'un pays, mais une thématique musicale : 2019 « Funk, Groove et Soul ».



• LES CORRESPONDANCES - MANOSQUE - SEPTEMBRE 2019

Les correspondances constituent un évènement de référence dans le paysage des manifestations littéraires à la renommée nationale. Au cours du festival, des siestes littéraires sont proposées au public, au cours desquelles terre d'Oc participe en diffusant une senteur appropriée, invitant les participants à la réflexion et à la détente... Un écritoire végétal au cœur du jardin de l'Hôtel Raffin, a été imaginé avec l'équipe du festival où les promeneurs peuvent librement écrire et parfumer leurs correspondances avec les senteurs originales et naturelles proposées par terre d'Oc! Un évènement culturel qui nous tient très à cœur!



• PLASTIK'ART - MANOSQUE - AOÛT 2019

Comme chaque année, terre d'Oc soutient le Festival Etend'Art 2019 du 8 au 10 août 2019 organisé par la galerie associative Plastik'Art... outre une exposition à ciel ouvert sur les places du centre ancien de Manosque, cet événement est ponctué d'ateliers à destination de tous! Création et partage, des mots qui résonnent à terre d'Oc pour s'associer à ce bel événement culturel.

• BLUES & POLAR - MANOSQUE - AOÛT 2019

Autre festival culturel que nous soutenons, le Blues & Polar qui allie avec brio, la musique, le cinéma et la littérature... Cette année, baptisé "Les Voix de Toutes-Aures". Il est organisé en partenariat avec les Amis de Sant Brancaï, le Cercle philosophique de Manosque et les Disciples d'Escoffier.

Un festival pour tous et gratuit auquel nous apportons notre soutien par la dotation de nombreux produits terre d'Oc destinés aux invités et bénévoles.



• FÊTE DU LIVRE JEUNESSE - MANOSQUE - MAI 2019

Un rendez-vous pour l'éveil littéraire des jeunes enfants qui se déroule à Manosque et Forcalquier, du 20 au 25 mai 2019. Un bel événement organisé par nos amis d'Éclat de lire, en partenariat avec Croq'livres. La marraine de l'édition 2019 est Carole Chaix.

A l'occasion de la fête du livre Jeunesse à Manosque en partenariat avec l'association Croq'livres à Forcalquier, l'association invite des auteurs et illustrateurs de renom à rencontrer le public de la région (environ 8000 personnes). Pour s'associer à cette belle manifestation, nous avons offert des produits terre d'oc aux invités.

• LES NUITS PHOTOGRAPHIQUES - PIERREVERT - JUILLET 2019

Un festival autour du huitième art. La volonté de transmettre l'art de la photographie à un large public, et de rendre accessible à tous la culture de l'image.

terre d'Oc s'est associée aux différents vernissages pour proposer des ambiances olfactives et des dégustations de thés glacés.



• LA FÊTE DE LA SCIENCE - MANOSQUE - SEPTEMBRE 2019

L'association les Petits Débrouillards (Association d'Animation Scientifique), organise un « Village des Sciences » à Manosque, les vendredi 4 et samedi 5 octobre 2019.

Une grande chasse aux trésors a été mise en place autour des sciences, comme à la « C'est pas Sorcier », à destination des familles. A cette occasion, terre d'Oc a fourni des lots pour les petits et grands!

Fort de son équipe de coureurs à pieds, terre d'Oc supporte également les associations sportives en lien avec la nature et les organisateurs de courses et trails locaux (Vilo Novo à Villeneuve, Volx en course, Foulées d' Oraison, Trail de Haute Provence à Forcalquier, EP Manosque, Aviron Club de Manosque, Happy bike days...).

Principes 9: favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



Énergie renouvelable

Dans le cadre de nos échanges de bonnes pratiques avec le service développement durable de Nature & Découvertes, nous avons concrétisé en novembre 2019 un contrat de financement d'énergie verte pour terre d'Oc.

Wattvalue, est une entreprise qui effectue des appels d'offre aux fournisseurs d'énergie et qui, grâce aux achats groupés pour les entreprises, est en mesure de proposer un contrat d'énergie française entre 0 et 100 % renouvelable selon le souhait des clients. Nous avons souscrit un contrat de 2 ans pour la fourniture d'électricité, à travers lequel, nous finançons 100 % d'énergie renouvelable injectée sur le réseau électrique. Cette énergie, via Direct Energie, notre nouveau fournisseur, est 100 % issue de l'éolien et du solaire avec fourniture d'un certificat de garantie d'origine à l'appui.

De plus, entreprise labélisée Be Corp, Wattvalue reverse une partie de son chiffre d'affaires dans le projet « Rivières Sauvages » qui œuvre pour la protection des dernières rivières sauvages d'Europe et leur biodiversité.



Outil de palettisation

Nous utilisons depuis début 2019 un outil d'aide à la palettisation afin d'améliorer :

- le remplissage des caisses (caisse optimisée donc réduction de l'utilisation du carton au produit),
- le remplissage de la palette (meilleure optimisation du volume de la palette et du remplissage du camion ou container) et de réduire le nombre de caisses référencées en interne afin de conditionner nos produits.

Les dimensions des produits, le sens de pose du produit, la taille et la hauteur désirée de palette sont renseignés.

L'outil nous propose les résultats possibles en fonction des dimensions des caisses renseignées dans chaque étude :

- l'espace de vide,
- le colisage souhaité,
- le nombre de produits à la palette,
- l'optimisation de la surface de la palette.

Les études réalisées nous permettent de faire le choix de la meilleure caisse en fonction de celle qui répond au plus de critères demandés.

Une fiche de palettisation est ensuite disponible pour les ateliers de conditionnement.

Emballage primaire		Information des boîtes		Compte des boîtes	
Type	Rectangulaire	Longueur de boîte interne externe	300,00/300,00 mm	5	
Longueur	280,00 mm	Longueur interne externe de la boîte	200,00/200,00 mm		
Largeur	33,00 mm	Hauteur de boîte interne externe	110,00/110,00 mm		
Hauteur	180,00 mm	Alésage des boîtes	0,00 mm		
Poids	0,62 kg	Poids de Boîte remblie	3,12 kg		
Code	2560331900.02	Compression minimale finale	0,00 kg		
		Résistance minimale en longueur	14,00 mm		
		Résistance minimale en largeur	10,00 mm		
		Résistance minimale en hauteur	8,00 mm		
		RECI - Regular Diecut Container 125-05QR FVLS			
		Type de densité interne: Aucun			
		Code: DEMR0005			

Chiffre de la palette		0003 Type: Europalette 1200x800		1	
Information des boîtes dans la palette		Efficacité du Pailement			
Boîtes par longueur de palette	4	Efficacité de l'aire	100,00%		
Boîtes par largeur de palette	4	Efficacité en Volume	99,17%		
Boîtes par hauteur de palette	7	Efficacité en poids	50,67%		
Boîtes par niveau	16	Boîtes par maximum technique	0		
Total de boîtes par palette	112	Total emballages primaires par palette	560		
	Long. C.	Larg. C.	Hauteur C.	Poids C.	
Sans inclure la palette	1200,00	800,00	1190,00	350,00	
Incluant la palette	1200,00	800,00	1335,00	850,00	
Facteur d'unité standardisée	100	Unités/AUC	0	Unités/Palette	

Outil d'évaluation BEE

Une aide à la prise de décision ou d'amélioration de produit.

CITEO met à disposition de ses adhérents depuis plusieurs années un outil d'écoconception afin de calculer l'impact environnemental des emballages des produits. Plutôt destiné à être utilisé en phase de développement, l'analyse porte sur tous les articles : capsule, flacon, étiquette, manchon, étui, coffret, caisse américaine, palette, film étirable...

Les données nécessaires pour obtenir une analyse pertinente portent sur les matériaux utilisés (verre, carton, papier, alu...), leur origine, les transports de la matière et de l'article chez nous, et la prise en compte également du transport du produit fini vers le client.

Ce qui est particulièrement intéressant avec cet outil, c'est qu'il est possible de faire une comparaison entre plusieurs développements, afin de prendre en compte le critère environnement au même titre que les critères esthétique, prix, technique... avant la validation du produit ou l'utiliser en phase de changement ou d'amélioration de produit.

Nous utilisons cet outil afin d'évaluer l'impact environnemental d'un emballage plutôt qu'un autre. Après une évaluation sur une boîte de thé glacé en carton cylindrique, nous avons fait une étude comparative sur une autre boîte conique provenant d'un autre fournisseur sur la même contenance de thé.

Les articles étudiés sont la boîte, le couvercle, la caisse de regroupement, la palette et le film plastique.

Les phases étudiées sont la production de matière, la transformation, l'utilisation, la fin de vie avec toutes les phases de transport du producteur à la livraison au distributeur.

Les impacts étudiés sont la contribution à l'effet de serre, la consommation d'énergie, l'acidification de l'air, l'eutrophisation.

Pour nos 2 boîtes, l'étude a révélé que la boîte conique était 3 fois moins impactante que la boîte cylindrique. Une étude comparative sur des boîtes métal va être menée en 2020.



Opération « gagnant à tous les coûts »

Proposée par la CCI 04 et financée par l'ADEME, cette opération a pour but d'aider les entreprises à réaliser des économies de flux et des économies financières sur des postes de l'activité (flux, eau, énergie, matière, déchets...).

En 2018, nous avons effectué avec un conseiller expert de la CCI une étude de nos données de consommation sur des postes cibles : achat de matières premières, utilisation, déchets ou pertes et les flux d'énergie utilisés pour la production. Après analyse des données, un plan d'actions a été proposé par la CCI et validé par l'ADEME. Grâce à une méthode de comptabilité des flux basée sur la méthode MFCA, les actions à déployer en 2019 ont porté sur la réduction simultanée des impacts environnementaux et des coûts et l'amélioration de la productivité grâce à la réduction des déchets.

Les actions mises en place en 2019 :

- la réduction des pertes de matière première en production et conditionnement senteur,
- un meilleur contrôle des échantillonnages de nos produits

Le gain financier annuel a été estimé à 3 000€ et le gain de perte de matière première à 150 kg par an.

www.gagnantessurtouslescouts.fr



**TPE & PME GAGNANTES
SUR TOUS LES COÛTS !**
ÉNERGIE - MATIÈRES - DÉCHETS

Concours Terre d'Elles, un concours pour l'entreprenariat féminin

En plein cœur de la première vague de COVID 19, Valérie ROUBAUD, notre PDG a imaginé un concours pour « donner un coup de pouce » aux femmes qui ont un projet d'entreprise et ont plus que jamais besoin d'un soutien technique et financier pour le mener à bien.

Le projet devait évidemment être en cohérence avec les valeurs d'un monde nouveau qui concilie entrepreneuriat, écologie et solidarité. Ce concours était ouvert aux femmes qui veulent changer le monde et faire la différence en créant des projets à dimension sociale, sociétale ou environnementale :

Le produit ou service entre dans une ou plusieurs thématiques suivantes :

- l'économie circulaire et toutes ses composantes du cycle de vie d'un produit ou service,
- l'alimentation (agriculture, protéines alternatives, la bio, le commerce équitable et /ou solidaire...),
- la consommation durable (alternatives, changement de comportement, lutte contre la malnutrition),
- la lutte contre le gaspillage.

Après sélection des dossiers, 5 finalistes ont été départagées non sans mal car les projets sont tous défendables :

- Juliette, Lucille et Isabel pour le projet Kailua de prêt à porter et d'accessoires vintage et customisés,
- Elsa, qui veut créer un tiers lieu féminin de rencontres, réunions, ateliers, upcycling et Do It Yourself,
- Dinah qui souhaite ouvrir une auberge éco-responsable et solidaire à Montpellier,
- Angélique des Monocyclettes (www.lesmonocyclettes.com) qui lance sa collection de sous-vêtements et vêtements pour aider les femmes souffrant d'une asymétrie ou d'une mastectomie à se sentir bien dans leur corps,
- Céline pour un projet singulier de fabrication de chocolat bio artisanal,

Angélique, gagnante du concours va bénéficier pendant un an d'un accompagnement entrepreneurial et de prestations de coaching ainsi que d'un chèque de 3000€.

Les prestations porteront sur du conseil en comptabilité et propriété intellectuelle, en création graphique, en marketing, management d'entreprise et développement durable notamment, et en fonction des besoins du projet.



Équipe terre d'Oc et Angélique lors de la remise du prix.

Nos actions mises en œuvre en fin 2019 et 1^{er} trimestre 2020

Tableau des principales **bonnes pratiques environnementales**.

Bonnes pratiques	Objectifs	Date prévue	Date réalisée
Réalisation en interne d'un Bilan Carbone® complet selon la méthode de l'ADEME.	Connaître les activités impactantes pour travailler à la diminution de la production de gaz à effet de serre.	Décembre 2018	Prévu en 2021
Actions de réductions des gaz à effet de serre.	Changer de fournisseur d'énergie.	2019	Janvier 2019
Système de management qualité et environnement.	Intégrer des audits qualité aux audits environnementaux.	Décembre 2019	Décembre 2019
Modifier nos éclairages.	Éclairages LED extérieurs Éclairages LED boutique	Novembre 2017	Finalisé en 2019
Participer à l'opération proposée par la CCI04 / ADEME : Gagnant à tous les coûts.	Connaître les impacts économiques et environnementaux non maîtrisés et développer un plan d'actions.	Etude juin 2018 Déploiement début 2019	Finalisé fin 2019
Réaliser 10 % de plus de transport en ferroutage (22 transports).	Transport en ferroutage vers notre principal client.	Décembre 2019	Octobre 2019
Les consignes de tri.	Intégrer la charte Ecoemballages sur 10 % en plus de nos produits.	Janvier 2016	Réalisé sur la totalité en 2019
La compensation carbone.	Prestataire de transport qui compense les émissions carbone.	Mars 2019	Janvier 2019
Sensibilisation du personnel.	Sensibiliser 100 % des nouveaux arrivants, stagiaires et employés.	Décembre 2019	Décembre 2019 avec 100 % sensibilisés
Sensibilisation des parties prenantes.	Sensibiliser tous nos fournisseurs sur les piliers du développement durable par un questionnaire.	Décembre 2019	Décembre 2019 (157 fournisseurs et sous traitants)
Réduction du gaspillage alimentaire.	Référencer une association de don en nature pour des actions solidaires.	Mars 2020	Février 2020
Réduction du gaspillage alimentaire.	Adhérer au Too good to go	Janvier 2020	Février 2020

Lutte contre la corruption

Principes 10: agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Charte partenariale

Dans le cadre de notre charte partenariale avec nos partenaires du commerce équitable, nous avons pris l'engagement de lutter contre la corruption sous toutes ses formes et de se conformer à la législation internationale en vigueur.

Cet engagement, nous devons nous l'appliquer au quotidien, informer nos équipes, les sensibiliser pour que cette prévention soit appliquée au quotidien.

En juillet 2015, Valérie ROUBAUD, PDG de terre d'Oc a décidé de rédiger notre charte éthique. La charte a été présentée et expliquée aux équipes de conception, achat, qualité, commercialisation, ressources humaines, délégués du personnel, finance, sous-traitance et accueil boutique. Elle est distribuée à tous les nouveaux collaborateurs depuis 2015.

Les thèmes développés dans la charte sont :

- les droits des salariés,
- l'éthique commerciale (règles de la concurrence, respect des législations concernant la corruption, l'éthique des achats),
- la prévention des conflits d'intérêts (partenaires, cadeaux et rétributions, activité publique),
- la protection des intérêts de terre d'Oc (confidentialité, protection des biens et ressources),
- respect de l'environnement, sécurité et qualité,
- règles de conduite et les manquements (principes, vigilance et transparence).

D'une manière générale, le principe de précaution est à privilégier. C'est pourquoi la direction insiste sur sa disponibilité pour aborder toute question et tout doute qu'un salarié aurait dans l'exercice de son métier.

En complément de la charte partenariale et la charte éthique, la politique en commerce équitable rédigée en 2017 vise à sensibiliser les employés internes à nos engagements en commerce équitable et aux respects des termes des conventions signées avec eux.

terre d'Oc a intégré le groupe FNAC DARTY en 2019 suite au rachat de Nature & Découvertes par le groupe. 2020 et 2021 sont des années de transition vers les politiques et chartes du groupe.

Norme SA 8000 et certification ICA RSE

Parce que l'entreprise ne peut pas se contenter d'intentions et que l'urgence réclame des actes, terre d'Oc sensibilise de plus en plus ses fournisseurs et partenaires à la nécessité d'inscrire une démarche responsable dans son activité, démarche qu'il faut intégrer comme un levier positif de développement.

Quel avenir pour une entreprise qui ne s'investit pas dans des actions éthiques et concrètes ?

A en croire les études et statistiques actuelles, le consommateur vise de plus en plus les produits porteurs d'un « supplément d'âme », du bio au refus du travail des enfants, de la prime équitable à l'amélioration des conditions de travail, des notions perçues comme valeurs supplémentaires du produit, soutenues par l'acte « responsable » d'achat.

C'est pourquoi, terre d'Oc, pionnière dans la bio et le commerce équitable, s'est fixé comme objectif en 2019 de structurer davantage son processus achat en s'appuyant notamment sur la norme SA 8000.

La norme vise à améliorer les conditions de travail partout dans le monde. Elle est basée sur les principes des 13 conventions internationales sur les Droits de l'Homme dont :

- le travail des enfants et le travail forcé,
- l'hygiène et la sécurité,
- la discrimination,
- la liberté d'association et de négociation collective,
- la durée du travail et la rémunération...

Plus globalement, la norme permet d'améliorer la compétitivité des fabricants et contractualiser à plus long terme avec les clients. Pour les travailleurs, elle permet d'améliorer leur situation au jour le jour en protégeant leur santé et leur bien-être, et leurs libertés fondamentales.

À travers un cahier des charges et un questionnaire destinés à nos importations, nous fiabilisons nos achats sur le volet social autant qu'environnemental, en plaçant les conditions sociales de production comme un critère de qualité intrinsèque du produit. Aujourd'hui, terre d'Oc s'appuie sur le référentiel Fair For Life pour le référencement de filière équitable. Nous fournissons un questionnaire à l'ensemble de nos fournisseurs portant sur les volets environnementaux, sécurité et social.

La formation du service Développement Durable aux audits SA 8000 (volets social et sécurité) et la certification ICA RSE, permet de disposer de compétences globales d'évaluation lors des visites ou audits de nos fournisseurs.

Ainsi, l'audit réalisé en avril 2019 auprès de notre coopérative d'huile d'argan a été menée selon la norme SA 8000.

V.ROUBAUD, lors de son voyage au Sri Lanka et en Afrique du Sud en avril 2019, a rencontré les encadrants et les producteurs de thé : visite des lieux, pratiques environnementales, pratiques sociales, entretiens avec les cueilleuses, utilisation de la prime au commerce équitable...

Au-delà de la visite terrain indispensable pour se rendre compte du fonctionnement de la filière, la rencontre du producteur de thé permet de tisser des liens et de favoriser sur le long terme les échanges une fois de retour en France. C'est le point de départ d'un vrai partenariat qui permet la mise en place d'actions en faveur des cueilleuses et producteurs au-delà de l'achat de produit.

L'entreprise doit obtenir des résultats concrets, s'inscrire dans une logique d'utilité pour que la logique entrepreneuriale du « faire bien » rime avec celle plus humaine du « faire du bien ».

V.ROUBAUD et les cueilleuses de thé au Sri Lanka. Avril 2019.



Producteur de rooibos en Afrique du Sud avril 2019.

Une année 2020 de crise sanitaire et financière mondiale
qui révèle nos erreurs mais qui nous porte de l'avant pour changer
de modèle et construire une société plus durable, plus responsable
et plus éthique.

Cette crise écologique et sociale agit comme un électrochoc
qui nous permet de prendre enfin conscience des priorités et des urgences.

Poussées par les consommateurs qui aspirent à consommer différemment,
qui recherchent plus de transparence, plus de solidarité, plus de local,
plus d'éthique, les entreprises ont désormais la responsabilité d'intégrer
la RSE et le Développement Durable au cœur de leur stratégie,
dans leur raison d'être.

terre d'Oc s'est engagée dans une démarche de RSE depuis 13 ans
et s'engage au quotidien avec ses équipes dans une progression continue
pour répondre au sentiment d'urgence écologique et sociale
qui nous submerge.

La crise comme une opportunité pour changer le monde, pour s'améliorer,
pour progresser....

Valérie ROUBAUD
Présidente - Société terre d'Oc